

## DOSSIER La plaisance : un potentiel économique à développer

### VIE DE LA CCI

Les entreprises calédoniennes  
ont du cœur

### ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Des formations plus souples avec le e-learning

EN VENTE DANS NOS BOUTIQUES

TÉLÉPHONIE  
& INTERNET  
**MOBILE** [3G/4G]



LES  L@GOON

**Le service**  
L@goon

**Des solutions**  
Internet complètes : fixe et mobile

**3 boutiques**  
aux horaires étendus

 **28 88 88** | [contact@lagoon.nc](mailto:contact@lagoon.nc) | [www.lagoon.nc](http://www.lagoon.nc) |  **LagoonNC**

BOUTIQUES : DUCOS - PLEXUS | NOUMÉA SUD - SHOP CENTER VATA | KONÉ - CENTRE COMMERCIAL TEARI

L@goon, distributeur Mobilis. Les offres Mobilis, ainsi que l'ensemble des réseaux (dont le réseau 4G) permettant d'accéder à la téléphonie et à Internet depuis un terminal mobile compatible sont des services de l'OPT. Pour bénéficier de la 4G, le client devra souscrire à une offre Internet Mobilis, avoir un terminal compatible 4G et se trouver dans une zone de couverture 4G. À défaut et sous réserve de couverture, le client bénéficiera des réseaux Internet Edge, GPRS et 3G.

# Sommaire

## La plaisance : un potentiel économique à développer P24



### Actualités

Tout savoir sur la démarche  
Chantier vert p4

### Vie de la CCI

Besoin de conseils juridiques ?  
Ayez le réflexe CCI ! p5

Les entreprises calédoniennes  
ont du cœur ! p6/7

### Portrait d'élue

Jessica Bouyé p8

## ZOOM ENTREPRISE

Objectif Zéro Déchets !



### Actualités d'entreprises

p12-13-14

### Création d'entreprise

Design and Technology  
transforme vos espaces p16

### Économie

Le microcrédit : un modèle  
économique reconnu p18

Les brèves du Pacifique p19

### Provinces

Koné : un toit  
pour les jeunes travailleurs p20

### Économie numérique

Des formations plus souples  
avec le e-learning p22

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

Environnement : la province  
Sud implique la population



### Fiche pratique

Quand passer d'une entreprise  
individuelle à une société ? p32-33

### Formation

La CCI crée des formations  
sur mesure p35

C'est officiel p36

Repères Économiques p37

Foire aux Questions/Agenda p38

Reprises d'entreprises p41

Foires & salons p41

Revue de presse p42

Le *CCI Info* est publié par la Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie, 15 rue de Verdun, BP M3, 98 849 Nouméa cedex, tél. 24 31 00, fax 24 31 31 - Site Internet : [www.cci.nc](http://www.cci.nc) - Directrice de publication : Jennifer Seagoe - Comité de rédaction et coordination: Françoise Bonnet Crestani, Sidonie Ganatchian - Rédaction : Françoise Bonnet Crestani, Camille Miglierina, PY Minier, Rectiligne, Nathalie Vermorel, - Coordination rédaction : Rezo - Réalisation : Concept - Régie publicitaire : Rezo, tél. 28 63 01 - Responsable publicité : Yann Milin, tél. 77 19 72 - Impression : Artypo Ducos, tél. 28 32 99 - Tirage : 13 200 exemplaires - Photo de couverture : Nathalie Vermorel - Le *CCI Info* est distribué aux ressortissants de la CCI-NC. Toute reproduction intégrale ou partielle de la présente publication est interdite sans l'autorisation expresse à obtenir auprès du directeur de publication.



## Édito

JENNIFER SEAGOE  
Présidente de la CCI-NC

La Nouvelle-Calédonie possède six fois plus de bateaux de plaisance ou de nautisme par habitant que la Métropole. Ce secteur de l'économie particulièrement actif, avec une offre de services liés aux plaisirs de la mer qui comptait 134 entreprises agréées en septembre 2014, est riche de nombreux métiers : chantiers navals, magasins d'accastillage, sociétés de charters, gréeurs, voileries, loisirs nautiques, vente et location de bateaux, etc. Un marché porteur, la mer étant le hobby numéro un des Calédoniens, qui est pourtant enrayé par la saturation des marinas. Situation qui constitue, selon la majorité des acteurs du secteur, un véritable frein au développement. Des projets de construction de nouvelles marinas sont à l'étude et la création, en 2014, du Cluster maritime Nouvelle-Calédonie dont la vocation est de promouvoir les activités liées à la mer, sont donc des nouvelles prometteuses.

Par ailleurs je tiens à remercier très chaleureusement les entrepreneurs calédoniens qui se sont mobilisés avec rapidité et générosité pour les opérations d'aide au Vanuatu gérées par la Chambre à la demande du gouvernement et de la Sécurité civile. Nous poursuivons, avec cette nouvelle édition du *CCI Info*, notre série de portraits d'élus. C'est Jessica Bouyé, élue du secteur de l'industrie agroalimentaire, directrice d'exploitation de Pacific Tuna, que vous découvrirez ce mois-ci.

Bonne lecture.

## Évaluez votre niveau d'anglais avec la CCI



Pour connaître votre niveau d'anglais dans un contexte professionnel, rien de plus simple : il vous suffit de passer le TOEIC (Tests of English for International Communication), véritable référence internationale. La CCI est le seul centre du territoire agréé par l'organisme ETS global qui organise et gère les sessions de ce test. Le TOEIC est un outil d'aide à la décision pour les entreprises lors de recrutements ou de promotion d'employés. Il permet aux institutions académiques d'aider leurs étudiants à entrer sur le marché du travail ou à valider leur niveau d'anglais pour obtenir des stages (c'est le cas de l'École de gestion et de commerce, par exemple). Le TOEIC apporte une valeur ajoutée au programme de formation des écoles de langues et motive leurs élèves. Les particuliers quant à eux mettent ainsi en valeur leurs compétences en langue anglaise sur leur CV. Les prochaines sessions du TOEIC auront lieu mercredi 20 mai à la CCI de Koné et jeudi 11 juin à la CCI de Nouméa. L'inscription se fait en ligne sur le site [etsglobal.org](http://etsglobal.org) (paiement en ligne).

Plus d'informations : CCI Formation : à Nouméa au 24 69 58 / [p.trohai@cci.nc](mailto:p.trohai@cci.nc) - à Koné au 42 68 30 / [m.barrault@cci.nc](mailto:m.barrault@cci.nc)

## EGC PROJECT VERSUS ENTREPRISES : UNE RELATION GAGNANT/GAGNANT !

L'association étudiante de l'EGC, EGC Project, propose ses services aux entreprises calédoniennes. Enquêtes de satisfaction, distribution de flyers et de goodies à l'effigie de la société lors d'événements,

études marketing : les tarifs sont attractifs et le travail réalisé parfaitement qualitatif pour les entreprises. Quant au travail sur le terrain, il permet aux étudiants de progresser dans l'apprentissage de leur métier. Une opération qui permet aux uns et aux autres d'être pleinement satisfaits !

Chefs d'entreprise, n'hésitez pas à contacter l'association au 51 15 41 / 82 96 71 / 99 78 25 / [egcproject@yahoo.fr](mailto:egcproject@yahoo.fr)



## TOUT SAVOIR SUR LA DÉMARCHE CHANTIER VERT

La CCI, en partenariat avec le BTP-NC, organise une réunion vendredi 22 mai à 8h30, destinée aux entreprises du BTP afin de leur présenter la charte Chantier vert. Cette dernière a pour objectif de sensibiliser un grand nombre d'acteurs de la construction sur la nécessité de mettre des moyens en œuvre pour



respecter l'environnement lors de la construction d'un ouvrage. L'engagement du maître d'ouvrage dans une charte chantier vert est possible si les entreprises intervenantes s'inscrivent dans cette même démarche de protection de l'environnement : en améliorant la tenue et la sécurité du chantier, en optimisant la gestion des déchets, en réduisant les pollutions et nuisances touchant les riverains, le personnel de chantier et l'environnement. Un engagement qui valorise également l'image de marque de la profession. Laure Massé, conseillère Environnement de la CCI, animera cette rencontre et répondra aux questions des participants. Une occasion pour les acteurs de ce secteur d'exprimer leurs besoins pour s'engager au mieux dans cette démarche. Rendez-vous vendredi 22 mai à 8h30 à l'AFBTP - 761 rue Isaac Newton - ZI Ducos.

Information au : 24 31 15 / [chantiervert@cci.nc](mailto:chantiervert@cci.nc)

Inscription indispensable (seulement 20 places sont disponibles) auprès du BTP-NC au : tél. 27 79 33. Si nécessaire une 2<sup>e</sup> session pourra être organisée.

## Réception du magazine CCI Info

Vous êtes gérant de plusieurs établissements et recevez le *CCI Info* pour chacun d'entre eux. Si les magazines vous parviennent en trop grand nombre et que vous souhaitiez que nous supprimions certaines expéditions, merci de nous envoyer un mail à [com@cci.nc](mailto:com@cci.nc) en précisant le nom des sociétés ainsi que leur Ridet.

Pour information le *CCI Info* est en ligne sur le site [www.cci.nc](http://www.cci.nc)

## Merci pour votre participation

La CCI remercie les chefs d'entreprise qui ont répondu à l'enquête réalisée en février et mars derniers auprès de 600 entreprises du territoire, représentatives des différents secteurs commerce, industrie et services. À travers ce sondage, l'objectif de la Chambre était de mieux connaître leurs besoins et leurs attentes afin de pouvoir y répondre et apporter un soutien ainsi qu'un accompagnement adéquats. Les résultats sont d'ores et déjà pris en compte dans l'élaboration du Plan stratégique de développement de la CCI-NC. Cette véritable feuille de route de la Chambre pour les cinq prochaines années sera présentée dans le courant du second semestre 2015.

# Besoin de conseils juridiques ? Ayez le réflexe CCI !

**Vous avez des questions d'ordre juridique liées à la vie de votre entreprise ? Le service Informations juridiques de la CCI vous accueille, vous informe et vous propose également des formations en lien avec vos préoccupations.**

**Q**ue vous soyez chef d'entreprise ou porteur de projet, Déborah Higuero, conseillère juridique à la CCI, est à votre service pour tous les sujets concernant le droit du travail, le droit commercial et le droit des sociétés. Le service informations juridiques offre en effet gratuitement des renseignements précis et des réponses personnalisées pour tout ce qui concerne l'activité des entreprises. Rencontre.

## **Quelles sont les thématiques sur lesquelles vous pouvez conseiller les chefs d'entreprise ?**

**Déborah Higuero :** nous intervenons essentiellement sur des questions de droit commercial, de droit des sociétés et de premier niveau d'information en droit du travail. Il est important de préciser que le service ne se substitue en aucune manière aux compétences diverses des différentes institutions que sont la DEA (pour les réglementations économiques et le droit de la consommation), la DSF, Direction des services fiscaux (pour les questions particulières concernant la fiscalité) ou encore la DTE, Direction du travail et de l'emploi (pour le droit du travail et les conventions collectives). À noter que la CCI ne traite pas des problématiques liées au

droit de la consommation pour lesquelles les chefs d'entreprise doivent consulter l'Union fédérale des consommateurs. Ces institutions sont également les interlocutrices pour toutes les questions des salariés et des particuliers. Concernant les litiges, nous ne pouvons qu'orienter les chefs d'entreprise vers un service de médiation (Orase par exemple) ou un professionnel spécialisé.

## **Quels sont les sujets sur lesquels vous êtes le plus souvent sollicitée ?**

Tous ceux qui touchent aux choix du statut juridique, aux procédures collectives, aux passages en société, aux cessions de parts sociales, aux questions relatives aux baux commerciaux et professionnels, ou encore les procédures d'embauche et de licenciement, les limites concernant les entreprises individuelles vis-à-vis du salariat déguisé... J'assure également une fois par mois une permanence dans les agences de Bourail, Koné, Koumac ou Poindimié. Les besoins d'information sont les mêmes au nord comme au sud. La différence étant, pour les agences hors Nouméa, que l'absence de juriste sur place rend ma présence encore plus essentielle pour les entrepreneurs.

## **Quels autres outils proposez-vous aux chefs d'entreprise pour les informer ?**

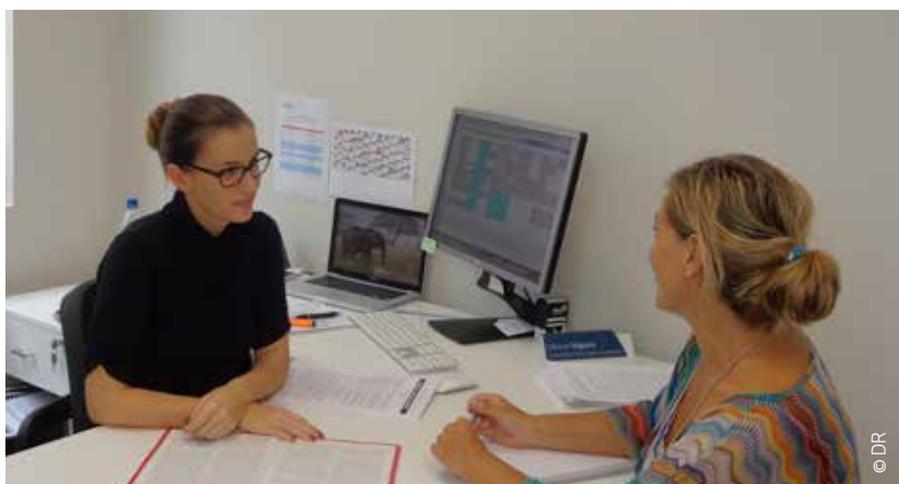
Pour mieux les conseiller, le service met à leur disposition de nombreux supports juridiques sous forme de fiches pratiques ou de guides, selon la thématique développée. La particularité de ces documents est qu'ils ont été conçus pour que chacun y trouve de manière claire et concise les informations de référence. Tous ces supports sont également téléchargeables sur le site internet cci.nc (onglet À télécharger). Pour les fiches pratiques, on y trouve par exemple : *La forme juridique : faites le bon choix*, *La transmission d'entreprise : vente du fonds de commerce* ; *Révaluez un loyer à partir du BT 21*, *Le bail commercial* ou encore *Faut-il passer en société ?* Pour les guides : *L'EURL, EI ou SARL Comment choisir ?*, *Les activités réglementées*, *Guide des activités touristiques*, etc.

## **Vous animez également des sessions de formation ?**

En effet, j'anime une partie de la Formation pratique au démarrage de l'activité sur les obligations sociales, juridiques et fiscales, la Réunion info création qui traite toutes les étapes indispensables à la création, ainsi que les Autodiagnostic sur les obligations sociales pour la partie obligations patronales (CAFAT, fiches de paie, procédure de recrutement jusqu'au licenciement, etc.). Toutes ces formations ont lieu tant à Nouméa que dans les agences. Elle sont particulièrement interactives et donnent lieu à beaucoup d'échanges. Notre objectif est très simple : que les participants en repartent suffisamment armés et plus confiants dans leur projet !

## **Contact :**

**Vous pouvez contacter le service Informations juridiques par téléphone au 24 31 32, par mail : [jur@cci.nc](mailto:jur@cci.nc) ou prendre directement un rendez-vous avec la conseillère.**



# Les entreprises calédoniennes ont du cœur !

Ce sont 120 tonnes de marchandises qui ont été acheminées au Vanuatu lors de deux opérations de dons gérées par la CCI au mois d'avril. Des opérations qui ont mobilisé près d'une soixantaine d'entreprises calédoniennes en un temps record.



Livraison de 24 tonnes de ciment caillou offertes par la société Tokuyama

La puissance destructrice du cyclone Pam au Vanuatu ne pouvait que susciter chez les Calédoniens - si proches tant en termes de distance qu'en liens amicaux et familiaux - un mouvement de solidarité exceptionnel. Particuliers, associations, institutions, entreprises, tout le monde s'est mobilisé pour venir en aide à nos voisins vanuatais. À la demande du gouvernement de Nouvelle-Calédonie, et plus particulièrement de la Direction de la sécurité civile, la CCI a coordonné et centralisé les dons des entreprises calédoniennes qui souhaitent soutenir les populations du Vanuatu. La destruction des infrastructures,

maisons, magasins, etc. étant considérable, les dons se sont donc concentrés sur l'envoi de matériel de reconstruction, plus particulièrement sur l'île de Tanna.

### Une organisation exemplaire

Mandatée par le gouvernement, la CCI a rapidement mis en place, en moins de 24h, une cellule spéciale avec numéro d'appel et mail dédiés et a sollicité, puis coordonné l'aide de partenaires essentiels à l'organisation de cette opération. La Direction du Port autonome a mis à disposition un dock de stockage ainsi que du personnel, le service

des Douanes a facilité les démarches liées à l'exonération des taxes, des transitaires ont mis à disposition des caristes, et des agents de Nouméa Centre Ville ont accueilli, orienté et dressé l'inventaire des dons, en relation avec la CCI. La société Montagnat a prêté et expédié une première barge le 2 avril avec à son bord 120 tonnes de matériaux destinés à la reconstruction : outils, ciment, tôles, sable, bois, du petit matériel non électrique tels que marteaux, équerres, tournevis, scies, ainsi que boulonnerie, visserie, clous... 8 containers ont été remplis et de nombreux matériaux ont été entreposés sur la barge. Un deuxième navire avec de nouveaux



Don de matériels divers par la société Atchu transport

## LE MOT DE JENNIFER SEAGOE, PRÉSIDENTE DE LA CCI-NC

Je me sens reconnaissante de la générosité des entreprises qui ont répondu aussi rapidement. Nous avons tous vu les images des dégâts subis sur l'île de Tanna, entendu les témoignages des habitants, nous pouvons nous rendre compte à quel point ce matériel qui a été expédié pour aider à la reconstruction était une absolue nécessité. Chacun des donateurs sera certainement satisfait de savoir que le contenu de la barge a été entièrement distribué à la population. À la CCI, nous sommes particulièrement fiers d'avoir pu gérer cette opération de dons. Tous les partenaires ont joué un rôle remarquable et l'opération a été montée très rapidement.

Concernant les actions futures pour le Vanuatu, la CCI a été mandatée par le gouvernement pour mettre en place une délégation d'entrepreneurs qui se rendra à Port Vila afin d'évaluer les besoins en reconstruction et l'aide que les entreprises calédoniennes pourront apporter aux vanuatais.

dons destinés tout particulièrement à la reconstruction du plus grand lycée français de Port-Vila, le lycée Montmartre, est également parti le 9 avril.

## Des entreprises solidaires

Tous ceux qui ont participé de près ou de loin à l'organisation de ces dons ont été frappés par l'élan sincère qui a motivé les entreprises. Certaines d'entre elles, qui n'appartenaient pourtant pas au secteur du BTP, ont choisi d'acheter du matériel, telles la société Atchu transport de l'île des Pins ou encore Le vin autrement (caviste La Cave au 7<sup>e</sup> Km). « Nous avons eu tellement de chance d'être épargnés par le cyclone, ce sont nos maisons, nos entreprises, nos familles qui auraient pu être touchées. Face à un tel drame survenu dans un pays si proche de nous, où nous sommes si nombreux à partir en vacances, nous nous devons, nous les Calédoniens, d'être les premiers à les aider. Quand nous avons reçu le mail de la CCI annonçant la mise en place de cette opération, nous avons tout de suite décidé d'y répondre. Nous nous sommes rendus chez Décorama et avons sélectionné, avec leur aide précieuse, certains des outils qui étaient indiqués sur la liste des besoins envoyée par la CCI » précise Stéphanie Barrière qui s'exprime au nom de toute l'équipe de La Cave.

L'entreprise Tokuyama, producteur de ciment, a, quant à elle, fait un don de 24 tonnes de ciment caillou. « Nous savons bien que le ciment est un matériau de 1<sup>ère</sup> nécessité suite au passage d'un cyclone d'une telle intensité. Et malheureusement le ciment qui est sur place est souvent rendu inutilisable. Je tiens à saluer la qualité de l'organisation mise en place pour cette opération qui a facilité notre démarche de don. Tokuyama répond toujours présent en cas de catastrophe naturelle, nous avons donné pour Érika par exemple, et chaque année un volume de ciment est alloué aux dons divers » explique Loïc Le Pen, responsable commercial et logistique chez Tokuyama.



Plus de 120 tonnes de marchandises ont été expédiées le 2 avril dernier

## LES PARTENAIRES ET DONATEURS

ARCOPAINT • ARE PLOMBERIE • ASSOCIATION SANMA ET VILLE DU MONT-DORE • ASSOCIATION SOLIDARITÉ TANNA • ATCHU TRANSPORT • BATI MÉTAL SERVICES • BERNARD JEAN • CATEAU SARL • CFP (SOCIÉTÉ DE TRANSPORT) • CODEFSUD • COFELY ENDEL NC • COLAS NC • COSTENTIN SARL • COTRANSMINE • CROIX-ROUGE FRANÇAISE • DÉCORAMA • ÉCOBOIS CONCEPT • ESQ - ETS DE ST-QUENTIN • FONDATION EDF • FOOTPRINT PACIFIQUE • FROID ET CLIMATISATION DU PACIFIQUE • GEMINI/COMAREC • GUYENNE ENTREPRISE • JOUÉCLUB • KAORI BOIS & FER • KOUTIO MÉDIPÔLE CONSTRUCTION (VINCI) • LA SEIGNEURIE PACIFIQUE • LOCATRANS • LE VIN AUTREMENT • LUCIANI SARL • MENUISERIE M.BENEYTOU SARL • MODUCAL • MSC-NC • NANGARD YAN • NC PRÉFA SAS • NOUMÉA CENTRE VILLE • NOUMÉA TRANSIT • PLAQUE & DÉCO • PORT AUTONOME • PPNC • REPREX • SARL SUD PLAQUISTE • SCIE DISTRIBUTION SODIMA • SDB GEDIMAT • SE CFP SA • SECOURS CATHOLIQUE • SERVICE DES DOUANES • SOCIALAIT • SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL • SOCIÉTÉ MONTAGNAT • SORA & SORÉCAL SARL • SWIRE-NC • SYNDICAT DES TRANSITAIRES • TALAMONA - SCIERIE MONT-DORE • TECBAT SARL • TOKUYAMA • TRADICHAUX SARL • UMEP • AINSI QUE DE NOMBREUX DONS DE PARTICULIERS.

# Jessica Bouyé, une femme de caractère

**Ce mois-ci, nous vous invitons à rencontrer Jessica Bouyé, élue du secteur industrie à la CCI et directrice d'exploitation de Pacific Tuna. Une femme qui a gravi tous les échelons au sein de son entreprise et qui, aujourd'hui, dirige une équipe de 19 personnes.**

8

**S**on bac en poche et après une première année de biologie à l'Université de Nouvelle-Calédonie, Jessica Bouyé opte pour un DUST agroalimentaire « *presque par hasard* ». Cette jeune Calédonienne qui rêvait d'être kiné ou de travailler dans la marine est avant tout pragmatique et ce diplôme, obtenu en 2 ans, correspond à son désir de s'assumer rapidement. Ses premiers stages à La Périgourdine, puis chez Yoplait lui font très vite apprécier ce secteur de l'économie. Un autre stage, cette fois chez Le Froid, la plonge dans la création de nouveaux parfums, dans le savant dosage des mélanges et de la dégustation. « *Une belle expérience !* »

## La rencontre avec le monde de la mer

Autre stage, autre expérience avec Navimon en 1999, qui lui ouvre les portes du monde de la pêche. « *Un métier de passion mais aussi un métier difficile où*

*les hommes passent beaucoup de temps en mer* ». Elle occupe plusieurs postes : production, technique, qualité, analyses... À cette occasion, Jessica Bouyé s'occupe de la mise en place de la qualité. Quelques mois plus tard, Navimon la rappelle et lui propose un poste d'adjointe au capitaine d'armement. « *Gestion de l'export sur le Japon et des équipages (60 pêcheurs), organisation des approvisionnements pour les bateaux. L'humain est primordial et pour une jeune femme dans un monde d'hommes, c'est alors assez complexe !* » se remémore-t-elle. Au bureau dès 6h du matin, elle apprend rapidement à maîtriser son poste. « *J'étais à l'écoute de la commerciale et la remplaçais quand il le fallait. C'est ainsi que je me suis mesurée au commerce.* » Puis la société se scinde en 2 entités : la pêche avec Navimon et Munun qui commercialise le poisson. Jessica devient alors la responsable commerciale de cette dernière avec une équipe de 5 personnes.

## De nouvelles expériences

Quelques années passent et la jeune femme quitte Munun pour voler de ses propres ailes en tant que patentée : elle donne des formations en hygiène et sécurité, commercialise le poisson de la Marée gourmande et travaille toujours pour Navimon. En

2007, à l'occasion de la création de Pacific Tuna, le poste de responsable de production lui est proposé. C'est aussi pour elle, à cette période, la découverte d'un nouveau métier : celui de maman. Chez Pacific Tuna, Jessica manage une équipe de 6 personnes (commercial et livraison) et se lance avec détermination, comme tout ce qu'elle entreprend, dans ce nouveau challenge professionnel. « *Une période particulièrement passionnante et prenante durant laquelle j'ai beaucoup appris* » souligne l'élue de la CCI. Et, en 2010, c'est au poste de directrice d'exploitation de Pacific Tuna qu'elle est promue. « *Il m'a fallu 1 à 2 ans pour prendre mes marques. J'aime mon travail, je suis fière de nos produits et de mon équipe. Chez Pacific Tuna il y a une vraie mixité, reflet de notre territoire. Nous sommes une entreprise calédonienne !* »

## Une entrepreneuse impliquée au caractère affirmé

Son souhait est que « *chacun, quel que soit son poste, vienne heureux à son travail. Les 19 personnes employées à Pacific Tuna ont toutes la même importance à mes yeux* ». Esprit d'organisation, sens aigu de la planification, une énergie à revendre, tels sont les atouts qui lui permettent d'occuper ce poste de direction. C'est avec cette même passion que Jessica Bouyé s'est lancée en 2014 dans « *la nouvelle aventure nommée CCI. J'ai été élue dans la catégorie des industries agroalimentaires de plus de 15 employés et somme toute assez surprise de l'être, car je ne suis pas quelqu'un de connu* ». Son souhait ? « *J'aimerais que nous arrivions à faire connaître très concrètement aux entreprises tout ce que la CCI peut faire pour elles : les aides, les services. L'intérêt de cette institution est bien qu'elle soit utile au plus grand nombre, qu'elle soit perçue comme abordable et pratique.* »



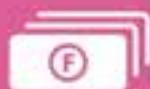
**JESSICA BOUYÉ**  
38 ANS

- Directrice d'exploitation de Pacific Tuna
- Représentante du secteur industrie
- Membre des commissions : développement durable et industrie



# CONVENTION PRO BCI, SERVICE COMPRIS !

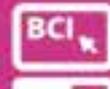
Tous les services utiles à la gestion de  **votre compte professionnel** regroupés dans  **une convention souple et pratique.**



Compte à vue



Carte bancaire



Banque en ligne



Autorisation de  
découvert

+ d'info au **256 990**  
coût d'un appel local

► [www.bci.nc](http://www.bci.nc)

Banque Célébienne d'Investissement • SAEM au capital de 7,5 milliards XPF  
Siège social : 54, avenue de la Victoire - BP 103 - 98849 Nouméa Cedex  
Tél. 25 65 65 - Fax (687) 27 40 25 • RCS Nouméa M 8 015 479 - N°tel n° 015 479 001



**BCI**  
Groupe BRED

ENSEMBLE, VOIR PLUS LOIN

# Objectif Zéro Déchets !

Il y a dix ans, Valérie Tini créait Ecotrans, une société de collecte de déchets spécialisée dans la mise en place de plans de gestion des déchets dans les entreprises. Ces derniers étant exportés en Australie pour y être recyclés, elle a eu l'idée de créer, en 2014, OZD, une filière de recyclage locale dédiée aux résidus organiques.



Valérie Tini espère bien exporter son activité sur d'autres îles du Pacifique.

10

La création de la première filière locale de traitement des déchets ne s'est pas faite en un jour. « Le plus important était de constituer une structure calibrée par rapport au territoire, permettant de fait de répondre aux besoins de l'île, explique Valérie Tini. Il fallait donc prendre en compte à la fois la matière recyclable disponible et les débouchés existants pour le compost. La Calédonie produisant assez peu de déchets, il était primordial de récupérer l'intégralité des résidus organiques. Ensuite, partant du constat que la demande agricole de compost est d'environ 4 000 tonnes par an, il fallait être capable d'en produire autant. » Au final, trois ans ont été nécessaires au fournisseur d'Objectif Zéro Déchets (OZD)

pour concevoir un appareillage répondant à ces critères et pouvant fonctionner dans des conditions qualifiées de « tropicales ». Aujourd'hui, le procédé mis en place permet de produire 17 tonnes de compost toutes les 48 heures.

## Recyclage local et agriculture raisonnée

À l'origine, les déchets organiques collectés par Ecotrans étaient exportés ou enfouis. Depuis qu'OZD est entrée en activité en février 2015, une bonne partie de ces déchets est désormais transformée en compost sur le territoire. Les matières organiques compostables sont nombreuses : déchets verts, animaliers, alimentaires, papiers,

cartons et même le verre industriel ! « À l'exception toutefois du papier trop encré qui n'est pas (ré)utilisé afin d'éviter la présence de métaux lourds dans le compost », selon Valérie Tini. Car son objectif est bel et bien de produire des composts, des terres d'amendement et des engrais organiques qui puissent servir à l'agriculture raisonnée. Pour cela, OZD travaille en étroite collaboration avec les agriculteurs. En début d'année, la société leur a même livré un compost test afin d'avoir un retour d'expérience. Un échantillon a également été envoyé en laboratoire pour trouver des formulations répondant au mieux aux besoins des agriculteurs. But affiché : leur permettre, à terme et dans la mesure du possible, de se passer de produits chimiques.

## Aujourd'hui du compost, demain un comburant

La fondatrice d'OZD a réussi son premier pari en prouvant que recycler sur le caillou est possible. Elle souhaite désormais sensibiliser les Calédoniens à l'importance d'un « recyclage intelligent » : local, respectueux de l'environnement et économiquement viable. Parmi ses objectifs sur le long terme, Valérie Tini espère exporter son activité sur d'autres îles du Pacifique. Elle nourrit également le projet de commercialiser de nouveaux produits. « Dans le futur, j'aimerais créer un comburant solide à partir de déchets organiques mélangés avec des boues de stations d'épuration. Un tel comburant, capable de remplacer le charbon, pourrait être commercialisé auprès des professionnels comme des particuliers. On travaille dessus depuis plusieurs années déjà », confie-t-elle.

## Contact :

OZD/Ecotrans  
4, avenue Baie de Koutio, Ducos  
Tél. : 75 29 82.  
valtini@lagoon.nc

ROBUSTESSE - FIABILITE - PERFORMANCE

# ISUZU OFFRES PROS



**ISUZU  
TRUCK 3,5T**

AU PRIX EXCEPTIONNEL DE

**3 995 000 F<sup>HTGI</sup>\***

**NOUVEAU ISUZU D-MAX  
VERSION STANDARD**

AU PRIX DE

**2 695 000 F<sup>HTGI</sup>\***

**ISUZU  
TRUCK 8T**

AU PRIX EXCEPTIONNEL DE

**5 795 000 F<sup>HTGI</sup>\***



**MENARD**  
AUTOMOBILES-claogroup.com

**ISUZU PRO** Jérôme Cervilla au 41 47 62

\*Offres réservées aux professionnels. Prix hors frais de mise à la route. Photos non contractuelles.



POUR 50 F CFP PAR JOUR,<sup>(1)</sup>  
**GROUPAMA  
M'INDEMNISE  
EN CAS D'ACCIDENT  
GRAVE**

ASSURANCE DE LA PERSONNE  
**2+**  
**MOIS OFFERTS**  
JUSQU'AU 5/06  
l'option  
**GAV PRO OFFERTE**<sup>(2)</sup>  
jusqu'au 31/12/2015



**JUSQU'À  
240 MILLIONS F CFP**

#### GARANTIE DES ACCIDENTS DE LA VIE

Avec le contrat GAV Groupama, ce sont tous les accidents du quotidien : domestiques (chute, brûlure, coupure...), loisirs (sports, bricolage...), médicaux, scolaires, agressions... entraînant une invalidité permanente ou le décès qui sont couverts. Et parce qu'un accident peut survenir n'importe où et n'importe quand, Groupama vous protège aussi en cas d'accidents survenus dans le cadre de votre vie professionnelle<sup>(3)</sup>.

#### 2 MOIS GRATUITS sur tous les contrats d'assurance de la personne

Complémentaire Frais de Soins, Garantie des Accidents de la Vie, Arrêt de travail, Invalidité, Décès.

Devenez client

**25 55 00**

Offre valable jusqu'au 5 juin 2015 pour toute nouvelle souscription au contrat CAPITAL SANTÉ ou GAV. Hors contrats collectifs. Pour les conditions et limites des garanties, se reporter au contrat. GAN OUTRE MER IARD - SA au capital de 7 807 392 euros, 344 877 881 RCS Paris, 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris. Entreprise régie par le code des assurances. Document et visuels non contractuels. Avril 2015. <sup>(1)</sup>Formule solo à 5% d'invalidité pour 18 116 F cfp par an, tarif 2015. <sup>(2)</sup>Pour toute souscription au contrat GAV avant le 05/06/2015, soumise à un engagement jusqu'au 31/12/2016. <sup>(3)</sup>Option «Pro» réservée aux travailleurs non salariés, à l'exclusion de certains métiers.



Toujours là pour moi.



Une société du groupe  
Groupama

## ❖ L'expérience Deep nature spa au Méridien Nouméa



Alors que le Méridien Nouméa a entrepris depuis l'an dernier une complète rénovation - encore en cours - il offre à sa clientèle, depuis le 1<sup>er</sup> avril, les services d'un superbe spa de 900 m<sup>2</sup>. Pour Nicolas Véran, directeur de la Société des Hôtels de Nouméa, « la rénovation et les nouveaux services haut de gamme permettront à cet hôtel 5\* de redevenir le fleuron de l'hôtellerie calédonienne, ainsi qu'il le fut à ses débuts ». Deep nature, société française créée en 2004, exploite 37 spas en Europe, en Polynésie française et dans les 3 hôtels Starwood du territoire. En effet, le Deep nature spa du Sheraton Deva a été inauguré le 14 février et l'ouverture prochaine de celui du Méridien Île des pins complètera ainsi la triple offre calédonienne. Au Méridien Nouméa, Deep nature spa propose : jacuzzi intérieur et extérieur, hammam, sauna dont la particularité est d'offrir une vue imprenable sur la plage grâce à un mur entièrement vitré, salle de fitness, salle de relaxation, 9 cabines de soin (dont une cabine de douche à affusion), 2 cabines doubles avec baignoire privée sur terrasse. L'équipe de prati-

ciennes spa - 11 personnes recrutées et formées localement selon le protocole Deep nature - est dirigée par une professionnelle reconnue sur le territoire, Sophie Grimeaux. Bonne nouvelle pour les Calédoniens qui s'adonnent de plus en plus au bien-être du spa, Deep nature spa est ouvert à tous, tant pour le seul accès au spa qu'à l'accès aux soins de beauté et à la salle fitness. C'est sans conteste un spa à la hauteur d'un hôtel 5\*!

❖ Deep nature spa Nouméa - Le Méridien- Tél. 26 51 04 / [resanoumea@deepnature.fr](mailto:resanoumea@deepnature.fr) / [deepnature.fr](http://deepnature.fr) / [lemeridiennoumea.com](http://lemeridiennoumea.com)

12

## ❖ À Poé, aujourd'hui on trouve de tout !

Avant la création de Passion lagon en février 2013, il n'y avait pas de magasin à Poé ! C'est une des raisons qui a motivé Émilie Glaud à ouvrir sa première boutique de vêtements, jeux et articles de plage, bijoux, accessoires, etc. Pour le choix de ses produits, elle se laisse guider par ses coups de coeur avec deux critères : la qualité et l'originalité ! La clientèle y trouve entre autres en exclusivité la marque française de vêtements pour le surf Sooruz, les jupes et tops colorés de la marque espagnole Smash, les produits locaux Kass pas la tête, les jouets en bois Djeco... Afin d'élargir son offre de services, Émilie a ouvert en avril dernier l'Épicerie du lagon qui propose des produits frais et de dépannage (produits laitiers, charcuterie,...) ainsi que des fruits du jardin. Et cerise sur la glace, les gourmands y trouveront également en cornet ou en pot de 500 ml les glaces artisanales La Sorbetière. Quand on vous dit qu'à Poé aujourd'hui on trouve de tout !

❖ Passion du lagon et l'Épicerie du lagon - à l'entrée de Poé après l'Hôtel de Poé - Tél. 44 38 55 / [f poepassionlagon](https://www.facebook.com/poepassionlagon)



## ❖ Le off s'invite à Nouméa

En marge de la plupart des manifestations, on trouve les « off », des opportunités pour le public de découvrir des événements satellites qui enrichissent l'événement officiel. C'est ainsi que LWH, Stosa cuisine et Elumen se sont associés pour créer du 26 au 28 mars derniers le 1<sup>er</sup> salon off consacré au luminaire, mobilier, cuisine & papier peint, en parallèle au Salon de l'habitat et de la déco. Pour Alexandre Binet de LWH l'enjeu avec cette triple association était « de proposer aux calédoniens, amateurs de décoration, de découvrir d'autres produits dans notre show room et dans la boutique Elumen qui jouxte LWH. On a apporté une dimension supplémentaire au salon officiel mais sans lui faire d'ombre ! D'ailleurs les visiteurs ont répondu présent, des fidèles, mais pas que... ». Pour Vincent Héry, éclairagiste de Elumen qui vient tout juste d'ouvrir sa boutique, « c'était une occasion de montrer mes produits d'origine essentiellement européenne ». Une première édition, qui, selon le gérant de LWH « est appelée à se renouveler l'an prochain. Et qui sait, peut-être avec d'autres partenaires ! ».

❖ LWH - 36 bis rue Gallieni - Tél. 78 12 53 / [lwh@mls.nc](mailto:lwh@mls.nc)  
[f LWHdesign](https://www.facebook.com/LWHdesign)

❖ Elumen - 36 bis rue Gallieni - Tél. 79 79 48 / [e-lumen@hotmail.com](mailto:e-lumen@hotmail.com)

❖ Stosa cuisine - 23 route de l'Anse Vata - Tél. 23 85 90



## Le sens des valeurs !

Le Groupe Espace a ajouté en avril 2014 une nouvelle corde à son arc déjà bien fourni en créant la société Espace valeurs, avec à sa tête Frédéric Lafleur. Un domaine d'activité qui jusqu'alors ne comptait qu'un seul acteur sur le marché local. Espace valeurs, opérateur de sécurité fiduciaire, est à la fois une entreprise qui transporte les fonds – en transport blindé ou sécurisé selon l'implantation et l'organisation des clients – et qui traite les valeurs au sein d'un centre fort particulièrement imposant en termes de sécurité et de modernité. Une sorte de Fort Knox à la calédonienne dans lequel l'argent est valorisé sur les comptes bancaires des clients, après comptage des billets et des pièces. L'argent réel quant à lui est remis en circulation via l'IEOM. Espace valeurs, en collaboration avec Espace pro, a également mis en place une solution de valorisation immédiate avec la location d'un coffre Money Safe : les valeurs sont déposées dans un coffre intelligent au sein de l'entreprise et se retrouvent valorisées immédiatement sur le compte en banque du client avant d'être récupérées ultérieurement par transport de fonds. Aujourd'hui, 1 an après sa création, Espace valeurs compte une vingtaine d'employés et représente presque 30 % du marché du transport de fonds avec un centre également dans le nord à Pouembout.

En savoir plus :  
Espace valeurs – Tél. 29 13 33 / [info@espace-valeurs.nc](mailto:info@espace-valeurs.nc)



© Espace valeurs

## Du nouveau à La Nouméenne de cuisine



C'est un homme au parcours atypique, Raphaël Quilici, qui a pris les rênes de la Nouméenne de cuisine depuis quelques mois. Cuisinier de formation (ancien chef pâtissier de la Coupole) mais également licencié en droit et ingénieur commercial, le nouveau patron de ce service de restauration à domicile est bien décidé à faire évoluer son offre de services à ses clients : collectivités (maisons de retraite, garderies) et particuliers. Trois menus sont aujourd'hui proposés : classique, diététique et allégé (ces deux derniers étant élaborés avec Sophie Mitton, diététicienne), et livrés en glacière de Savannah à Boulari. Les becs sucrés apprécieront de pouvoir choisir des desserts faits maison sur la nouvelle carte de La Nouméenne de cuisine. En projet : poursuivre l'enrichissement de la carte d'ici la fin de l'année avec un menu gastronomique. Le plus : tous les plats peuvent être servis mixés ou hachés selon une procédure hygiénique particulièrement rigoureuse (une centaine sont déjà livrés chaque jour). La Nouméenne de cuisine, c'est 11 salariés (dont un nouveau chef arrivé en octobre dernier), 230 m<sup>2</sup> de labos répartis en préparation, cuisson et mise sous barquette et 480 recettes par an (entrée, plat et dessert).

Inscription et commande en ligne sur le site  
[lanoumeenne.nc](http://lanoumeenne.nc)  
Tél. : 25 34 86 / [contact@lanoumeenne.nc](mailto:contact@lanoumeenne.nc)

## Bricolage en ligne



Voici une nouvelle adresse de magasin de bricolage facile à retenir : [briconet.nc](http://briconet.nc)

Cette boutique en ligne a comme objectif de proposer aux bricoleurs des produits avec un rapport qualité professionnelle/prix optimal : éclairage LED, outillage électroportatif (perceuses, meuleuses, etc.), tuyau d'arrosage extensible. La boutique va monter progressivement en puissance et proposer du matériel de bricolage pour le jardin et des accessoires automobile (outillage de réparation). Le paiement se fait soit par chèque, soit en ligne de manière sécurisée, et la livraison est assurée par camionnette sur Nouméa ou par l'OPT sur tout le territoire. Très prochainement [briconet.nc](http://briconet.nc) disposera de points-

relais sur Nouméa. Le plus : les frais de port sont offerts à partir de 5 000 F d'achat.

[jeco.nc/vitrines/briconet.nc](http://jeco.nc/vitrines/briconet.nc)



### BRICONET.NC

Briconet.nc, le magasin de bricolage sur internet en Nouvelle-Calédonie :  
Outillage, éclairage, jardinage, auto...

Briconet.nc, c'est aussi :  
- La qualité professionnelle à prix cassés  
- De nouveaux produits tous les mois  
- Offres flash à prix coutants

BricoNet.nc, votre nouveau magasin de bricolage en ligne :  
Bricolage, éclairage, jardinage, auto...

## Partenariat entre Aircalin et Air Tahiti Nui



Aircalin et Air Tahiti Nui ont reçu du département des transports américain l'autorisation d'opérer des vols en code share, entre Nouméa et Los Angeles. Ce partenariat entre les deux compagnies leur permet de poser leur code (SB pour Aircalin et TN pour Air Tahiti

Nui) sur des vols assurés par l'autre transporteur afin d'offrir à leur clientèle respective des liaisons entre Nouméa, Papeete et Los Angeles. Les Calédoniens peuvent dorénavant profiter de trois liaisons par semaine entre la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française. Ce sont les jeudis via Papeete qu'ils pourront rejoindre Los Angeles et les mardis et dimanches via Auckland et Papeete. Los Angeles est à 19 heures de Nouméa. Qui sait, ce sera peut-être bientôt la prochaine destination préférée des Calédoniens ?

[aircalin.com/](http://aircalin.com/) / [aircalin](https://www.facebook.com/aircalin)

## Bilan 2014 et perspectives pour l'Observatoire numérique NC

L'année 2014 a été bien remplie pour l'Observatoire numérique qui, entre autres, a produit une seconde étude barométrique sur la cible des jeunes 15-29 ans (après celle publiée en 2011), valorisé les travaux des Carrefours des professionnels avec l'édition du Livre Blanc 2.0, et soutenu la création future d'une grappe d'entreprises numériques. Autre source de satisfaction : la réussite de la mission d'appui à la coordination des espaces publics numériques du territoire qui avait pour objectif d'accompagner la montée en compétences des animateurs multimédia et de faire évoluer la qualité des services socio-culturels de proximité. La feuille de route de l'Observatoire numérique pour 2015 : continuer son rôle d'observation des tendances numériques, animer les réseaux d'acteurs de la filière numérique, développer des partenariats pérennes et être encore plus à l'écoute de ses adhérents. Et bien sûr faire de la veille et continuer à vous informer !

Un clic utile : abonnez-vous à la newsletter News'ON directement sur le site de l'Observatoire : [observatoire-numerique.nc](http://observatoire-numerique.nc)



## VOUS ÊTES MAMAN ET CHEF D'ENTREPRISE ? REJOIGNEZ LE RÉSEAU MAMPRENEURS !



Développer un projet entrepreneurial et concilier vie personnelle, tel est le challenge de nombreuses femmes chefs d'entreprise. C'est pour faciliter les échanges, le partage d'expérience et l'entraide, que Réseau Mampreneurs est né en métropole en 2009. Il est aujourd'hui riche de la diversité de ses 500 adhérentes (et une communauté de 4000 soutiens) et représentatif des actrices de l'économie. L'antenne Nouvelle-Calédonie vient d'être créée par Stéphanie Prévost, elle-même maman et chef d'entreprise (Les Déesses d'Orient et Les Petits globe-trotters). Les Mampreneurs NC organiseront chaque mois des rencontres entre les adhérentes de l'association, les fameux Mam Cafés qui, en Métropole, ont réuni sur l'année 2013 près de 2000 participantes ! Une occasion pour les Mampreneurs calédoniennes d'échanger, de trouver des solutions à leurs problématiques communes, de partager leurs compétences et savoir-faire respectifs. Ces rencontres se dérouleront tous les premiers lundis de chaque mois. Rendez-vous pour le premier Mam Café, le lundi 1<sup>er</sup> juin 2015 au siège de l'antenne régionale de l'association, 11 impasse Minniti à Nouméa de 8h à 10h30.

En savoir plus sur l'association : [reseau-mampreneurs.com](http://reseau-mampreneurs.com). Contacter Stéphanie Prévost au 50 59 38 / [caledonie@reseau-mampreneurs.com](mailto:caledonie@reseau-mampreneurs.com)

## Vale Nouvelle-Calédonie réunit ses partenaires économiques



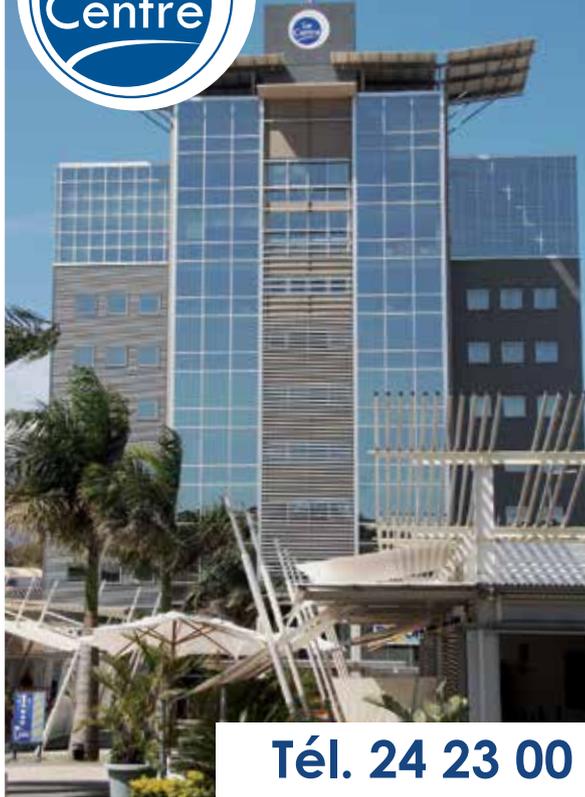
Du 20 au 23 avril, c'est à 3 jours d'échanges et de réflexion constructive et stratégique autour de l'amélioration commune des performances en termes de sécurité, de qualité et de

coût, que Vale NC a convié environ 150 de ses sous-traitants (sur 480), les syndicats, les associations professionnelles, les représentants des communes de Yaté et du Mont-Dore et de la province Sud. Comme l'a indiqué Antonin Beurrier, président de Vale NC, « il s'agit pour nous - alors que la production de l'usine monte en puissance en 2015 pour atteindre 60 % de sa pleine capacité - d'initier une démarche participative avec nos partenaires, de partager notre vision et notre ambition pour les 5 prochaines années ». L'objectif : atteindre de manière collégiale un niveau de performance de standard international sur les plans économique, social, environnemental et de sécurité. Tous les participants étaient invités à faire part de leurs propositions et de leurs recommandations lors de tables rondes. 2015 marque, pour l'industriel, le passage du mode chantier au mode production avec un seul mot d'ordre : la performance !

En savoir plus sur Vale NC : [vale.nc](http://vale.nc)



# Et vous hésitez encore ?



Tél. 24 23 00 | [lecentre@lecentre.nc](mailto:lecentre@lecentre.nc)

## IVECO

DE 3,5 TONNES  
 À 48 TONNES,  
 POUR LA ROUTE,  
 LA PISTE, OU LA MINE,  
 À CHAQUE PRO  
 SON IVECO !



On en Parle [www.cactus.nc](http://www.cactus.nc)

Contactez nos commerciaux sans attendre :  
Tél : + 687.41.47.00 - Fax : + 687.41.47.01

Email : [contact@cipac-industrie.nc](mailto:contact@cipac-industrie.nc)  
210 rue Roger Gervolino - BP 11416 - Nouvelle Calédonie - 98802 Noumea Cedex



# Design and Technology transforme vos espaces

Thierry Bernabé donne une âme à votre intérieur. Avec l'aide de son épouse Véronique, il a créé son entreprise spécialisée dans la rénovation et la transformation d'espaces pour les particuliers et les professionnels. Installée depuis juillet dernier à la pépinière d'entreprises de la CCI, D&T est en plein essor.

**S**on métier, Thierry Bernabé l'exerce avec passion. Cet architecte d'intérieur réalise des rénovations et des aménagements d'appartements, de maisons anciennes ou contemporaines, ainsi que de locaux professionnels depuis plus de vingt ans. À chaque projet, il adapte la transformation à la façon de vivre de ses clients. « Je suis un artisan dans l'âme, je prends le temps d'écouter et d'analyser leurs envies pour les accompagner au mieux vers la concrétisation de leurs idées », explique-t-il.

Plâtrerie, peinture, menuiserie, plomberie ou encore électricité, Design and Technology travaille en lien étroit avec les petites entreprises du territoire. « Mon rôle, c'est aussi de fédérer ces artisans, confie Thierry Bernabé, car je souhaite associer leurs compétences afin de les amener sur des marchés auxquels ils n'auraient pas accès, comme des chantiers de rénovation pour les institutions. »

## Un savoir-faire international

Avant de poser leurs valises en Nouvelle-Calédonie, Thierry et Véronique Bernabé ont longtemps voyagé. Le couple a traversé de nombreux continents et a travaillé notamment à Madagascar, à la Réunion, au Maroc et même aux États-Unis. « Ces voyages et



Un exemple de cuisine créée par D&T qui intègre de la technologie.

les rencontres que j'ai pu faire ont façonné mon savoir-faire, explique cet architecte d'intérieur. Au fil des ans, j'ai accumulé diverses techniques et découvert de nombreux matériaux. »

Au-delà d'un savoir-faire technique et d'une parfaite connaissance des produits tendance, l'entrepreneur cherche également à se démarquer de ses concurrents. Pour cela, Thierry Bernabé n'hésite pas à utiliser

des matériaux qui sortent de l'ordinaire. « À Madagascar, par exemple, j'utilisais des galets de rivière et des bois fossilisés. En Nouvelle-Calédonie, je cherche encore, mais il y a des vestiges de briqueteries. Il faut s'en inspirer car se servir de briques dans une construction moderne peut faire toute la différence. »

Moins d'un an après sa création, l'entreprise du couple semble déjà être sur les bons rails. Le carnet de commande se remplit rapidement et une secrétaire devrait d'ailleurs venir renforcer les effectifs d'ici quelques semaines. Car Thierry Bernabé n'a qu'un souhait « que chaque chantier se réalise dans les meilleures conditions possibles et que le client soit satisfait par un espace qui lui ressemble et dans lequel il aimera vivre ou travailler ».



POUR MON ENTREPRISE,  
La LIBERTÉ  
ça COMPTE...

+ d'info au 256 990

coût d'un appel local

► [www.bci.nc](http://www.bci.nc)



ENSEMBLE, VOIR PLUS LOIN

## Contact :

D&T Design and Technology  
Espace Performance  
15 rue de Verdun, Nouméa  
Tél. : 24 23 17  
[thierry@designtechology.pro](mailto:thierry@designtechology.pro)



# SOGE**PACK**

## L'ESSENTIEL DE VOTRE BANQUE AU QUOTIDIEN !



- UN COMPTE À VUE
- UNE CARTE DE PAIEMENT VISA AU CHOIX
- LA CONSULTATION ET LA GESTION DE VOS COMPTES À DISTANCE
- UNE ASSURANCE PERTE / VOL DES MOYENS DE PAIEMENT

## POUR LES PROFESSIONNELS

DÉVELOPPONS ENSEMBLE L'ESPRIT D'ÉQUIPE



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE  
CALEDONIENNE DE BANQUE



## Le microcrédit : un modèle économique reconnu

En participant à la création de nombreuses entreprises en Nouvelle-Calédonie tout en offrant une chance de s'insérer socialement, le microcrédit est un mode de financement qui a prouvé son efficacité.

Le microcrédit se veut être un outil de promotion économique et social en vue de créer ou de développer une activité. « Lorsqu'une demande de prêt a été refusée par les banques, les porteurs de projet ont la possibilité de se tourner vers l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE) qui va les accompagner par un microcrédit et un prêt d'honneur », rappelle Laura Ugolini, adjointe au Directeur régional de l'ADIE. L'intervention d'Initiative Nouvelle-Calédonie est un peu différente. L'association consolide les fonds propres de l'entrepreneur, « par un prêt d'honneur sans intérêt qui facilite l'accès au prêt bancaire », souligne sa directrice, Isabelle Laran. Ces deux associations fonctionnent en collaboration avec de nombreux partenaires publics (les provinces, la Caisse des dépôts) et privés.

18

### Un tremplin pour l'entrepreneuriat féminin

Sur le caillou, le microcrédit poursuit sa dynamique en lien avec une demande croissante, un modèle qui a fait ses preuves en contribuant au développement économique du pays. En 2014, 757 personnes ont été financées - contre 686 en 2013 - par l'ADIE, contribuant à la création de 205 entreprises qui généreront 214 emplois. « Depuis 2009, l'ADIE a accordé près de 6 500 microcrédits pour environ 3,5 milliards de francs », note Laura Ugolini.

Concernant Initiative NC, 63 entreprises ont été aidées en 2014 contre 70 en moyenne les années précédentes, pour 117 millions de francs de prêts d'honneur engagés et 134 emplois créés ou maintenus. Une baisse qui s'explique par une contraction des projets en province Nord. « Sur sept ans, 404 projets ont été soutenus pour 662 millions de francs », constate Isabelle Laran. Les entreprises financées appartiennent en majorité au secteur tertiaire, artisanat et activités de service. Quant au profil des porteurs de projet, il s'agit de personnes âgées de 30 à plus de 45 ans. Les femmes représentent entre



Christine Mailhac (à droite) aux côtés d'Émilie, conseillère de l'ADIE, a été soutenue par l'association pour l'ouverture de son snack La tartine, sur Nouméa.

30 et 40 %, ce qui montre que le microcrédit facilite l'entrepreneuriat féminin. Son succès se mesure par le taux de pérennité des activités, « soit 95 % si on regarde sur les trois dernières années », relève Isabelle Laran.

### Valeur ajoutée

Outre une aide financière, l'ADIE et Initiative NC proposent des accompagnements individuels pour favoriser le lancement du projet et sa viabilité, comprenant le montage du dossier, son suivi, des préconisations juridiques, commerciales et économiques. Un accompagnement qui offre une valeur ajoutée aux entrepreneurs. « L'étude d'impact réalisée en 2013 par l'ADIE a révélé que les personnes que nous soutenions, bien qu'en situation de précarité et d'un niveau de formation inférieur à la moyenne des entrepreneurs, sont capables de développer une activité économique viable, en étant accompagnés et aidés financièrement », conclut Lara Ugolini.

### QUEL FINANCEMENT ?

L'ADIE propose des microcrédits et des prêts d'honneur, dont le plafond maximum est fixé à 1,2 million de francs. Le taux de remboursement est de 7,48 %.

Contact :

26 29 90 ou [nouvellecaledonie@adie.org](mailto:nouvellecaledonie@adie.org)

Adie Nouvelle-Calédonie

Initiative Nouvelle-Calédonie intervient par des prêts d'honneur correspondant à 25 % de l'investissement, plafonnés à 4 millions de francs pour une création d'entreprise d'une valeur de 3 à 30 millions de francs, à 8 millions de francs pour une reprise d'entreprise d'un investissement pouvant aller jusqu'à 50 millions de francs. L'association réfléchit à élargir ses critères.

Contact :

24 40 14 ou [contact@initiative-nc.com](mailto:contact@initiative-nc.com)

## REPRISE ÉCONOMIQUE DU VANUATU : UN DÉFI DE TAILLE



Avant même de disposer d'un bilan exhaustif des dégâts causés par le cyclone Pam, l'ensemble des experts s'accordent à dire que la situation du pays va être très difficile dans les prochaines années. Les dommages causés aux deux principaux secteurs de l'économie locale que sont le tourisme et l'agriculture (25 % du PIB chacun) sont, en effet, considérables. Pire, au temps nécessaire à la réparation des infrastructures pour être en mesure d'accueillir de nouveau les touristes - première source de liquidités du pays -, s'ajoutera hélas inévitablement celui du retour de la confiance dans la sécurité de la destination, ce qui pourrait prendre des années...

## La Banque Mondiale s'engage à Fidji

C'est le premier engagement majeur de la Banque Mondiale à Fidji depuis 1992. En effet, un accord a été donné par le conseil d'administration de l'institution pour un projet d'investissement dans les infrastructures de transport fidjiennes à hauteur de 50 millions USD (5,5 milliards de francs). Selon les représentants de la BM, pour lesquels la qualité des infrastructures terrestres et maritimes est la clé du développement économique et social du pays, il s'agit à la fois d'améliorer la résilience et la sécurité de l'existant, mais également de combler l'important arriéré des réparations de maintenance différées depuis 2012.

## Bourse australienne : six groupes miniers sortent du « top 200 »



Lors de la dernière mise à jour trimestrielle de l'indice ASX200, Standard & Poor's et Dow Jones ont retiré six groupes opérant dans le secteur des ressources (la moitié étant des producteurs de minerai de fer) de la fameuse liste des 200 plus grandes capitalisations boursières du pays. Ils sont remplacés par un mélange d'entreprises du commerce de détail (électronique), de la santé (maisons de retraite), de l'agriculture (producteurs de bœuf), des services (voyages d'affaires) et, à contre-sens de la tendance, d'un nouveau groupe minier axé sur l'exploration en Afrique du Sud.

## Promotion de la Polynésie en Métropole

Tahiti Tourisme a mené une vaste campagne de promotion de la destination sur le marché métropolitain, en direction des CSP+ sur toute la durée du mois de mars. Basée sur un visuel idyllique invitant au voyage et illustrant à la fois l'authenticité et la diversité de Tahiti et de ses îles, cette campagne s'est déclinée sur de nombreux supports : Internet (sites premium tels que Le Monde, BFM, Télérama et Canal+), TV (spot de 20 secondes sur France 2, France 3 et iTélé) et presse (dépliant dans le Figaro Magazine sur les zones ciblées de la capitale et de la région parisienne).



## PNG : une aide au rachat des PME détenues par des étrangers

Le gouvernement papou vient de relancer le fameux programme « Stret Pasin Stoa » destiné à aider les citoyens du pays à « récupérer ou reprendre le contrôle » des magasins, boutiques, commerces et autres petites entreprises appartenant à des propriétaires étrangers. L'objectif annoncé par le ministre du Commerce et de l'Industrie, Richard Maru, est ambitieux et clair : 450 000 nouvelles sociétés devraient ainsi voir le jour, toutes les TPE et PME possédées par des étrangers devant être « achetées, gérées et exploitées par des citoyens de Papouasie-Nouvelle-Guinée d'ici à 2019 ».

## NOUVELLE-ZÉLANDE : PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE DANS LE BÂTIMENT

Les professionnels de la construction s'inquiètent de plus en plus de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans leur secteur alors que toutes les études indiquent que le boom devrait continuer encore au moins cinq ans à Auckland et à Christchurch. L'un des déficits les plus préoccupants serait celui des scaffolders (monteurs d'échafaudages), qui ne sont que 1 300 dans le pays alors qu'il en faudrait tout simplement le double ! Seule solution selon eux, sous peine de voir « le rythme de la construction ralentir dans tous le pays » : encourager l'immigration en assouplissant notamment les critères d'entrée.



# Koné : un toit pour les jeunes travailleurs

La résidence pour jeunes travailleurs devrait ouvrir ses portes au 2<sup>e</sup> semestre, à Koné. Impulsée par la province Nord et gérée par une SAS composée de représentants des clans de la tribu de Koniambo, elle offrira une alternative à la pénurie de logements sur la zone VKP tout en s'inscrivant dans une démarche d'économie solidaire.



© Cellule Koniambo

20

**A**près l'ouverture, en septembre 2013, de la résidence Athanor pour jeunes travailleurs, à Voh, la commune de Koné lui emboîte le pas. Le chantier est dans sa phase d'achèvement après deux ans de travaux. Impulsée et financée par la province Nord, la résidence, qui viendra compléter l'offre déjà existante à Voh, a été créée afin de pallier, en partie, le déficit de logements dans la zone VKP. « L'idée est de pouvoir offrir aux jeunes travailleurs, ainsi qu'aux stagiaires, une alternative simple et peu onéreuse car dans la région, le logement est réellement problématique », explique Guy Charles, représentant le GDPL Gorôbwaï.

Pas question pour autant de se substituer à un hôtel. La résidence est destinée à l'accueil des célibataires des deux sexes, âgés de 18 à 35 ans. Avec un tarif modéré, chaque chambre, sur la vingtaine prévue - dont une est réservée à l'accueil d'une personne handicapée - pourra être réservée à la nuitée, à la semaine, au mois ou à l'année. Seul impératif : la durée est fixée à un an maximum. Quant au public attendu, il s'annonce très cosmopolite. « Cela peut être des travailleurs qui ont besoin de se loger le temps d'un

chantier, des entreprises qui ne trouvent pas où héberger leurs salariés, etc. », ajoute Guy Charles. Différentes installations destinées à faciliter les conditions d'hébergement ont été réalisées. Les clients bénéficieront ainsi d'un espace de vie commun avec un coin cuisine pour faire réchauffer les gamelles.

### Faire émerger des microentreprises

La gestion de la résidence, située sur terres coutumières, à l'extérieur du village, devrait être confiée à une SAS composée des représentants des clans de la tribu de Koniambo. Objectif affiché : développer une économie solidaire. En clair, cette structure devrait bénéficier aux gens de la tribu à travers l'émergence de microentreprises. Le but étant, à court terme, d'y développer de l'activité limitrophe : création d'un service de blanchisserie, de transports, de gardiennage, d'espaces verts, de gamelles, etc. Mais pas seulement. « C'est aussi un moyen pour motiver les jeunes de la tribu en leur fournissant un outil de travail dont la gestion est à leur charge », ajoute Guy Charles.

Pour accompagner la SAS dans la gestion de la résidence et assurer sa pérennité, la

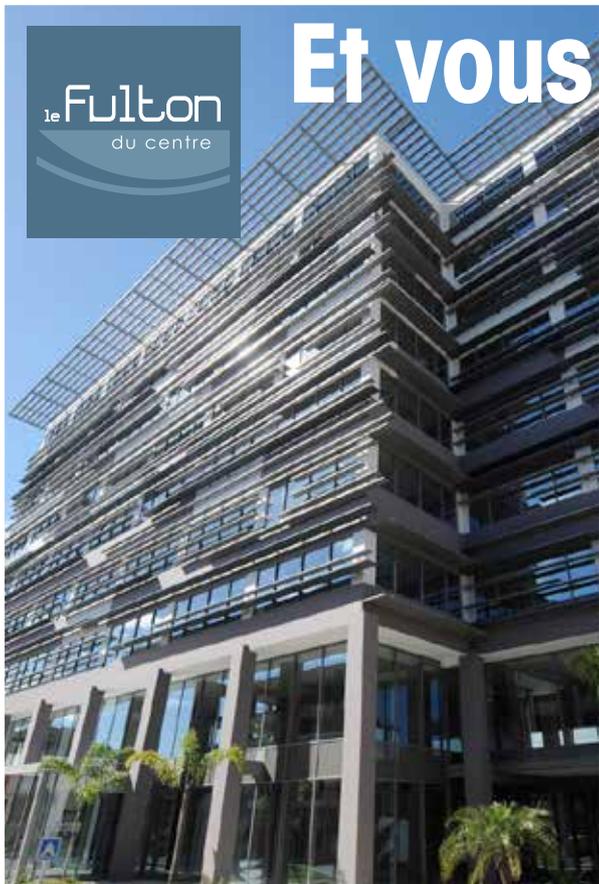
CCI a mis en place en collaboration avec la cellule Koniambo, représentant la province Nord, une convention qui s'appuie sur le suivi de la jeune entreprise dès son ouverture. Celle-ci se traduit par un accompagnement administratif (organisation fonctionnelle, classement, factures, registres, etc.) et financier (calcul prévisionnel, coût de revient, bilan, etc.). « Attention toutefois, le gérant reste le seul maître à bord, précise Frédéric Prentout, responsable des agences CCI. L'idée est de l'épauler et de l'alerter sur les pièges à éviter. Et surtout, d'intervenir en amont pour anticiper les difficultés et identifier celles existantes. L'avantage, c'est que nous avons déjà l'expérience de la Résidence de Voh que nous accompagnons depuis son ouverture. » De fait, en plus d'un suivi régulier, des réunions sont prévues tous les deux mois avec les différents partenaires du projet.

L'ouverture est prévue pour la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2015.

**Contact :**  
Tribu de Koniambo, Koné.

1<sup>er</sup> **Fulton**  
du centre

# Et vous hésitez encore ?



**2**  
ZONES D'ARCHIVAGES  
RENFORCÉES PAR ÉTAGE

**1**  
CLIMATISATION  
CENTRALISÉE  
PAR EAU GLACÉE

PLATEAU MODULABLE DE  
**1 200m<sup>2</sup>**

**250**  
PLACES  
DE PARKING

**8**  
SANITAIRES  
PAR ÉTAGE

**4**  
ASCENSEURS

**3,45 m**

DE HAUTEUR  
SOUS  
PLAFOND

**9 500m<sup>2</sup>**  
DE BUREAUX

**30 000m<sup>3</sup>/h**  
D'AIR RENOUEVÉ,  
PURIFIÉ ET DÉSHUMIDIFIÉ

Tél. 23 29 39

| [bothwell@bothwell.nc](mailto:bothwell@bothwell.nc)

Une commercialisation  
**BOTHWELL**  
OP N° 2007-119-G et 2008-132-T  
Coutines Françaises - Baraque BC  
50 avras de la Victoire - Nouméa

UNE GAMME D'EMBALLAGES ADAPTÉS À VOS BESOINS



# Simplissimo

by  **OPT**  
Nouvelle-Calédonie

PARCE QUE CHAQUE ENVOI EST PRÉCIEUX,  
AYEZ LE REFLEXE SIMPLISSIMO



OPT (EPIC de la NC) - 2 rue Paul Moncey - Port Païsaie - 98841 NOUMÉA CEDEX - RCS NOUMÉA 8 102 700 - Document non contractuel

 **OPT**  
Nouvelle-Calédonie

Disponibles dans les agences OPT. Renseignements sur [www.opt.nc](http://www.opt.nc)

Le monde à portée de main

# Des formations plus souples avec le e-learning

Grâce à Internet, l'apprentissage se libère des contraintes de temps et d'espace. C'est la magie du e-learning. Bien qu'arrivées tardivement en Nouvelle-Calédonie, ces formations en ligne se développent de plus en plus, surtout dans les métiers du tertiaire.



22

Se former depuis son domicile ou son poste de travail et à son rythme : tel est le principe du e-learning, la formation en ligne. Cette pratique tire ses origines « dans le Pacifique », rappelle Patrick Cottin, directeur de la formation à la CCI. C'est en Australie, après la Seconde Guerre mondiale, que s'est développée la School of the air (L'École des ondes) permettant de faire cours, via la radio, à des enfants vivant dans des zones isolées. Si cet enseignement à distance se fait aujourd'hui en Australie par le biais d'Internet, il s'est largement démocratisé à travers le monde. « En Métropole comme en Calédonie, c'est le CNAM qui a été précurseur dans le domaine du e-learning, via sa plate-forme Pléiade », précise Patrick Cottin. La formation en ligne est arrivée sur le territoire il y a trois ans environ en raison de la qualité du réseau. « La connexion Internet est un point fondamental dans le e-learning. Il y a beaucoup de vidéos en streaming », explique-t-il.

### Des jeux vidéo « sérieux »

La formation en ligne se décline de plusieurs façons. La plus courante est la formation

asynchrone où le stagiaire peut consulter des documents et faire des évaluations en ligne, peu importe le lieu ou le moment. Quiz, vidéos... Les outils sont divers. Parmi les plus aboutis, figurent les serious games, des jeux vidéo sérieux, dont la vocation est de former ses utilisateurs. « Le GNFA (Groupement national pour la formation automobile) développe des serious games qui permettent d'apprendre à réparer des parties bien précises de la voiture, tout en axant sur la sécurité », souligne Martin Chailloux, de l'association Acade Foad, l'Agence calédonienne pour le développement de la formation ouverte et à distance, créée il y a un an et demi.

### Une formation mixte

La formation synchrone est aussi possible. C'est l'exemple des classes virtuelles où les stagiaires sont connectés en même temps que leur formateur. L'échange peut se faire par Skype, voire par « chat ». Seul impératif : la connexion doit être performante, « sous peine de démotiver l'utilisateur », prévient Martin Chailloux. Son association réalise justement une étude auprès des organismes de

formation sur l'opportunité et la faisabilité d'une plate-forme de formation à distance, qui permettrait de bénéficier d'une meilleure connexion. « Une dizaine est partante. On espère pouvoir proposer une solution d'ici la fin du premier semestre 2015. »

Le e-learning est particulièrement pertinent en Nouvelle-Calédonie où bon nombre de formations supérieures ne sont pas accessibles. « Il est adapté pour toutes les formations du tertiaire, tout ce qui a trait aux services », souligne Patrick Cottin.

À l'EGC (École de gestion et de commerce), les enseignants mettent leurs cours en ligne, ainsi que des vidéos, afin que les étudiants s'approprient le contenu avant d'arriver en classe. Des serious games leur sont proposés pour mettre en pratique ce qu'ils ont appris en cours de finances et de comptabilité. Bien qu'il soit de plus en plus populaire, le e-learning n'a pas vocation à remplacer la formation classique. « C'est un bon complément, estime Patrick Cottin. À la CCI, nous mixons l'enseignement à distance et la formation présentielle. C'est ce que l'on appelle le blended learning (formation mixte). »

## PRATIQUE

- Des formations en ligne sont proposées par : le Cnam, l'Ifap, le GNFA, la CCI via l'IRA Pacific et l'EGC.
- L'association Acade Foad a pour but de mutualiser les besoins et les solutions des petits organismes de formation. Contact : 75 75 95 ou par courriel : [acadefoad@gmail.com](mailto:acadefoad@gmail.com)

### Contacts :

CCI Formation  
Tél. : 24 23 15 / [cci.nc](http://cci.nc)

# BIENVENUE À BORD.

SCUDO CARGO 5M<sup>3</sup> ET 6M<sup>3</sup>  
À PARTIR DE :  
**2 530 000 F\* HTGI**

DISPONIBLE EN STOCK.

SCUDO 9 PLACES  
**2 990 000 F\* TTC**

DISPONIBLE EN STOCK.

 Retrouvez nos offres sur [www.groupejeandot.nc](http://www.groupejeandot.nc)



PROFESSIONAL

\*PARTICIPATION ECO VHU DE 3.500 FR\$ EN SUS.



**US AUTOMOBILE** | 192, RUE JACQUES IÉKAWÉ | PK4 | NOUMÉA | TÉL. **43 77 19** | E-MAIL : [usa@hgj.nc](mailto:usa@hgj.nc)  
**PARKING DU NORD** | KONÉ | TÉL. **47 50 60** | E-MAIL : [parkingdunord@mls.nc](mailto:parkingdunord@mls.nc)  
Nos agents : ALV Poindimié 42 58 00 | Bourail Auto Services 77 96 95 | GN Automobiles Koumac 77 23 94



## LOGICIEL SCAN NC

**Finies les saisies manuelles...  
Scannez tout !**

éveloppé par notre pool ingénierie, le logiciel **can NC** s'interface avec votre logiciel de gestion pour vous permettre de créer et d'éditer n'importe quelle simplicité des codes-barres puis de automatiser leur utilisation au quotidien lors :

- Des réceptions de commandes fournisseurs.
- Des préparations de commandes clients.
- Des mouvements de stocks.
- Des inventaires tournants ou annuels.

**Jusqu'à 60 % de temps gagné  
chez nos clients calédoniens !**



**OFFICE**  
Plus

[www.officeplus.nc](http://www.officeplus.nc)  
65 avenue Foch

**Tél : 24 20 40**  
Fax : 27 89 32





## La plaisance : un potentiel économique à développer

**Avec plus de 25 000 bateaux immatriculés en 2013, soit six fois plus qu'en Métropole par habitant, le secteur de la plaisance représente un poids économique qui reste encore à évaluer en Nouvelle-Calédonie. Un secteur qui apparaît pourtant freiné dans son développement par la saturation des marinas.**

Inscrit au patrimoine de l'Unesco en 2008, le lagon calédonien régale les plaisanciers prompts à profiter de ce formidable terrain de jeu. Au 25 mars 2013, la navigation de plaisance pure représentait 25 252 unités dont 22 789 bateaux à moteur, 1 244 voiliers et 1 209 motos marines, selon les derniers chiffres publiés par l'ISEE. Ainsi, la flotte locale s'avère bien plus typée que celle de la Métropole avec 90,24 % de navires à moteur et 70 % d'unités de moins de 5 mètres. Après avoir connu une légère baisse du nombre de premières immatriculations en 2010, le seuil des 700 immatriculations annuelles a de nouveau été dépassé en 2011 avant de rechuter l'année suivante. La seule hausse constante concerne le transfert des titres de propriété (marché d'occasion) qui a atteint un pic en 2013 avec 1 659 transactions. « Le nombre de bateaux recensés en Calédonie est éloquent. Par habitant, c'est six fois plus qu'en France », souligne Lionel Loubersac, secrétaire général du Cluster maritime Nouvelle-Calédonie (CMNC), qui regroupe des entreprises, des associations et des bénévoles, tous acteurs du même environnement qu'est la mer, et dont l'un des objectifs est de promouvoir les activités qui en découlent. Celui-ci compte une cinquantaine de membres qui représentent à travers leurs activités 2 089 actifs - salariés et contractuels - ayant un travail lié à la mer, auxquels s'ajoutent 120 bénévoles. « S'il est évident que ce marché engendre une véritable économie de services et de soutien (marinas, chantiers navals, magasins d'accastillage, sociétés de charters, loisirs nautiques, vente de bateaux, voile-

ries, etc.), difficile de le quantifier car les statistiques officielles permettent de chiffrer seulement ce qui touche à la pêche, à l'aquaculture et à la transformation des produits de la mer. La plaisance en tant que telle est noyée dans des activités diverses et variées. »

### Une large palette d'offres de services

Charters, taxi-boats, location de plaisance, activités de loisirs nautiques... L'offre de services liée aux plaisirs de la mer s'est étoffée au fil des ans. En septembre 2014, la Direction des affaires maritimes recensait 134 entreprises agréées en Nouvelle-Calédonie proposant des prestations commerciales de transport et d'activités nautiques à vocation touristique, dont une vingtaine dans le secteur de la location de plaisance, dix-sept sociétés de charter, une cinquantaine habilitées au transport de passagers réguliers, plus quarante-sept autres dans le transport de passagers dans le cadre d'une activité physique et sportive (APS). « Attention toutefois, tempère Lucie Jalabert, coordinatrice du Syndicat des activités nautiques de transport touristiques, qui regroupe vingt-six adhérents, beaucoup de sociétés tournent avec une seule personne, un gérant, qui possède plusieurs casquettes. C'est le cas de 95 % de nos adhérents, par exemple. » Dans ce contexte, le Mary D entreprise fait figure d'exception. Créée en 1981, cette société familiale emploie une quarantaine de salariés et compte une flotte de trois bateaux. Son succès et sa longévité reposent sur sa formule



© NV



© NV



© MaryD

– buffet avec ou sans animations – et sa destination, le phare Amédée : entre 26 000 et 28 000 personnes y sont transportées chaque année, dont une clientèle majoritairement locale (60 %). Autre lieu, autre activité. Implantée à Nouville, la société Loca Jet compte un parc opérationnel de 25 jet-skis et propose différentes formules de randonnée à la demi-journée et à la journée, avec ou sans moniteur, drainant une clientèle majoritairement locale. Depuis sa création il y a dix ans, son activité est régulière « même si elle est soumise aux caprices de la météo », selon son gérant, Petro ric. Il propose également un service de gardiennage couplé à diverses autres prestations. 45 motos marines y sont actuellement gardées. Du côté de la province Nord, l'unique prestataire de service de plaisance, Rêverie Croisière situé à Koumac, propose différentes activités : apprentissage de la voile, snor-

kelling, pêche, kayak... Mais de nombreuses entreprises réparties sur Hienghène, Poindimié, Poum, Koumac, ou encore Voh organisent des activités nautiques. Parmi celles qui rencontrent le plus de succès, on citera la plongée, la randonnée palmée et la pêche sportive. À Lifou, on compte un club de plongée et une entreprise de location de matériel nautique. À Maré, on peut faire de la randonnée palmée et à Ouvéa plusieurs prestataires proposent des excursions en mer à destination des îlots.

**Une clientèle locale et internationale pour la location de plaisance**

Créée en 2007 avec une seule unité, la société Dal'Océan Charter compte aujourd'hui sept bateaux, quatre catamarans à voile et un à moteur pour la location de plaisance avec l'option skipper, plus deux semi-rigides pour la filière taxi-boat agréés en navigation à autorisation collective (NVC),

ce qui lui permet de proposer de la vente « au ticket » ou à la location en groupe avec ou sans skipper. La société emploie deux salariés en CDI à temps partiel et Frédéric Dallo, le co-gérant, observe une hausse du marché des taxi-boats avec de plus en plus de demandes locales « mais toujours aussi peu de touches au niveau des touristes, et un marché de la location de plaisance qui se maintient ».

Gilles Watelot, gérant d'Aïto Charter, est également le chef de base de Dream Yacht Calédonie dont la flotte est composée de quatorze grosses unités (monocoques et catamarans) et quatre bateaux à moteur. Filiale du géant Dream Yacht Charter, implanté dans plus d'une trentaine de pays, il propose de la location de plaisance avec ou sans skipper (à 80 %) et travaille à 80 % avec une clientèle internationale, des marins aguerris pour l'essentiel. Pour Gilles Watelot, « nous bénéficions d'un réseau international et la filiale calédonienne poursuit sa croissance. Preuve en est que le lagon séduit au-delà de nos frontières ! ». Seul bémol : « nous proposons aussi un volet vente de bateaux que nous ne pouvons pas développer, faute de place au port, déplore-t-il. Et pourtant, la mer reste le hobby premier des Calédoniens. »

**Bateaux : ventes à la baisse**

Gérard Besson, gérant de Marine Corail qui commercialise les bateaux du groupe Bénéteau (catamaran, voilier et bateau à moteur) porte un regard en demi-teinte sur son activité. « Depuis 2008, les ventes régressent. Auparavant, on vendait régulièrement de grosses unités de plus de 40 pieds. Aujourd'hui, on a zéro projet pour ce type de bateau. Et, depuis trois ans, la vente de petites unités - de 5 à 9 mètres -



© SANT



## GRAND LAGON SERVICES : LE PLAISIR DU SUR MESURE

Lauréat de l'Award du meilleur site web lors du dernier salon nautique de Düsseldorf, Grand Lagon Services est présent sur le marché calédonien depuis six mois. Au-delà de la vente de bateaux neufs et d'occasion, dont l'équipement peut être personnalisé selon les desiderata des clients, le groupe propose des services de location et de maintenance, dont le champ d'action rayonne sur l'ensemble du Pacifique. Grand Lagon Services s'occupe de tout : organisation du déplacement du client de son lieu d'habitation jusqu'au bateau, assistance dans les formalités administratives, avitaillement, place de port, entretien. C'est même le slogan du groupe : « *Naviguez, nous nous occupons du reste* ».

est peu dynamique. Seul l'accastillage maintient le cap. » En cause, selon lui, « le manque de places en marina qui dissuade tout acquéreur potentiel malgré un mouvement, aujourd'hui réduit, généré par la vente des bateaux d'occasion, l'instabilité politique qui incite les Calédoniens à investir ailleurs en vue des échéances et une baisse du pouvoir d'achat qui pèse sur le volet loisirs ». Une situation qu'il déplore d'autant plus que « l'acquisition d'un bateau en Calédonie génère de l'activité économique réinjectée localement via l'entretien, l'achat d'accessoires, etc. »

Une analyse que partage Dave Christopher, co-gérant de la société Quality Boats, spécialisée dans l'importation de bateaux néo-zélandais en aluminium, dont des Stabicrafts insubmersibles. « Jusqu'en 2013, notre chiffre d'affaires a augmenté. De-



Philippe Chopier, gérant de la société Neptune, à Numbo.



puis, les ventes stagnent. » Autre constat : le choix des futurs acquéreurs se porte désormais, en grande partie, sur des unités de moins de 5,8 mètres, « plus faciles à caser dans un parking ou sur un bout de terrain et plus légers à tracter. Le manque de place, y compris à sec, est un sérieux frein à l'achat, assure-t-il. Aujourd'hui, c'est la place dont disposent les gens qui conditionne la taille de leur futur bateau ». Les concessionnaires de bateaux ne sont pas les seuls à être touchés par cette réalité. Installé à Port Moselle, Laurent Du Vaure, gérant de Pacific Accastillage et du Coin du Capitaine, spécialisé dans la location et la vente de bateaux neufs et d'occasion, souligne que le marché est décroissant depuis 2012. « On a connu un boom au niveau des ventes à l'ouverture de la marina de Port du Sud, reconnaît-il. Avant 2012, on tournait

avec 80 bateaux à la vente. Aujourd'hui, on en décompte une petite vingtaine que les propriétaires sont de plus en plus souvent prêts à brader pour les écouler. » Selon lui, le marché de la location se maintient pourtant à flot.

### Ces métiers liés à la mer

Chantiers de construction, réparation navale, fournisseurs d'équipements... les activités économiques liées à la mer sont multiples. La baie de Numbo abrite deux chantiers navals, Carenocean et Neptune, dans lesquels de nombreux patentés interviennent régulièrement. « Ainsi, explique Philippe Chopier, gérant de la société Neptune, on accueille plus de 150 bateaux par an au carénage, dont de nombreux catamarans. Deux salariés travaillent à temps complet, sans compter des patentés



Jean-Christophe Tardieu de la voilerie Doctor Sails, à la Vallée-des-Colons.

dans divers métiers : menuisier, mécanicien, fibreur, électricien, peintre, soudeur, etc. Tous les propriétaires de bateaux n'ont pas forcément les compétences et/ou le temps nécessaire à l'entretien de leurs unités.»

À la Vallée-des-Colons, la voilerie Doctor Sails, créée en août 2014 sous l'impulsion de Jean-Christophe Tardieu et Yves Ecarlat, a le vent en poupe. La réparation de voiles de bateaux représente 50 % de son activité. « Le secteur est porteur car les gens naviguent plus régulièrement qu'en Métropole. Et comme le pays est assez venté, les voiles s'usent plus rapidement », indique

ON RECENSE  
ONZE MARINAS EN  
NOUVELLE-CALÉDONIE  
SOIT ENVIRON  
1 900 PLACES À FLOT.

Yves Ecarlat. Le reste de leur activité porte sur la réparation des voiles de kitesurf, de planche à voile et d'accessoires (housse, taud, bimini, etc.).

### Des marinas sous pression

Seule certitude, les marinas sont devenues le nerf d'une guerre dont seule l'extension ou la création de structures supplémentaires permettrait de désenclaver un marché désormais saturé. Toutes affichent d'ailleurs complet, à sec ou à flot, hormis Port Ouenghi où quelques places sont encore disponibles, alors qu'on estime, au bas mot, à plus de 200 les demandes de plaisanciers. Le CNC avec ses 612 places occupées « ne prévoit aucun projet d'extension en raison de contraintes géographiques » souligne le maître de port, Laurent Foulon. Du côté de Port du Sud, disposant de 250 places à flot et 50 à sec, toutes occupées, le constat est identique. Pour Peter Kalinowski, le directeur général, « cette problématique est un véritable frein au développement économique du secteur nautique ». Dans ses cartons pourtant, un projet d'extension de la marina, conjuguant la création de nouveaux pontons à une extension de ceux déjà existants qui permettraient de doubler la capacité actuelle. Autres chiffres tout aussi éloquentes. « À Port-Moselle, où la Société d'Économie Mixte de la Baie de la Moselle (SODEMO), gestionnaire des marinas de Port Brunelet, de Port Moselle et Boulari, étudie une extension qui permettrait de gagner entre 110 et 130 places, les 550 places à flot et les 90 à sec sont remplies de même qu'à Port Brunelet (120 places) où le bassin est optimisé à son maximum et Boulari avec 60 places à flot et 90 à sec », explique Sébastien Fellman, responsable d'exploitation à la SODEMO. Pourtant, Philippe Lafleur, directeur du Port autonome, affirme que « la plaisance n'a pas été oubliée dans le schéma directeur 2014-2025 car nous avons conscience de l'économie qu'elle génère ». D'ailleurs, une sixième marina à Nouméa est à l'étude. Trois sites sont envisagés : en baie de l'Orphelinat, entre le bain militaire et Port du Sud, à Port-Moselle dans le prolongement du port à sec et à la pointe Denouel sur la presqu'île de Nouville, au « cul » de la cale de halage. « Des études

sont en cours pour déterminer le site le plus approprié avant le lancement d'appel d'offres. » Face à ce contexte, la municipalité du Mont-Dore a décidé d'agrandir son port de plaisance, à Boulari. Une première phase de travaux devrait débuter au troisième trimestre 2015 pour une durée d'un an, permettant de gagner 110 places supplémentaires, dont 60 à flot et 50 à sec.

En province Nord, on recense trois marinas : à Hienghène, les dix places à flot sont toutes pourvues et Touho fait actuellement l'objet de travaux de rénovation de l'existant. Seule la marina de Koumac dispose encore de quelques places disponibles à sec et à flot. En revanche, les îles ne comptent qu'une seule marina implantée à Wé (Lifou), forte de 42 places à flot et 14 à sec.



Vente de matériel d'accastillage chez Marine Corail.

### Vers la création d'un Observatoire économique de la mer

La plaisance, une manne économique pour le caillou ? Le Cluster maritime de Nouvelle-Calédonie en est convaincu. Il réfléchit d'ailleurs à différents projets. Parmi eux, la création d'un observatoire économique de la mer, en partenariat avec la CCI et l'ISEE. L'objectif affiché est de dresser un tableau de bord visant à présenter des indicateurs de tendances : nombre d'entreprises, emplois, chiffre d'affaires, structures, croissance, métiers en développement etc. afin de promouvoir localement les activités liées à la mer.



La manœuvre de grutage est un exercice délicat

**Nous prenons tous des risques,  
mais encore faut-il  
savoir les mesurer...**



**Vos risques, notre défi !**

Assurances des particuliers et des entreprises

**3 rue Sébastopol**  
**Tél : 27 42 63**  
poema-assurances.com  
courrier@poema.nc

**1995**  
**2015**  
*20 ans à vos côtés*

# Environnement : la province Sud implique la population

La province Sud joue la carte de la transparence via son site Internet : ICPE, modifications du Code de l'environnement, études et notices d'impact, enquêtes publiques... Le public a la possibilité de consulter et de s'exprimer sur les projets susceptibles d'avoir un impact environnemental.



30

**A**près la mise en ligne, en septembre 2014, de la totalité des documents relatifs aux Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)\* déclarées ou autorisées sur son territoire (dossiers de demande ou de déclaration, arrêtés, mises en demeure, études, etc.) et susceptibles d'avoir une incidence environnementale, la province Sud a franchi un nouveau pas fin mars 2015 via son volet numérique. « Il est désormais possible de télécharger les dossiers d'enquête publique prévue par une réglementation dont l'application relève de la province, et de faire part de ses remarques, commentaires et avis via un formulaire en ligne, explique Nina Julié, élue de la province Sud et membre de la commission environnement. Ceux-ci seront alors remis au commissaire enquêteur chargé d'en faire une synthèse qui sera prise en compte dans la prise de décision. » Ce nouveau pas rend également possible la consultation de l'ensemble des études et des notices d'impact « pour les projets qui y sont soumis, mais qui ne font pas l'objet d'une enquête publique ». « Et là aussi, toute

personne intéressée peut faire part de ses observations qui seront compilées dans un registre et transmises au pétitionnaire ou au maître d'ouvrage », ajoute l'élue.

## Faciliter l'accès à l'information

Ces modifications, qui s'inscrivent dans une volonté de moderniser le Code de l'environnement, visent deux objectifs : faciliter et renforcer l'accès à l'information du public, de même que sa participation aux décisions ayant trait au volet environnemental. Pour Nina Julié, « cette démarche répond à un souci de transparence. On l'a vu, les problèmes liés à l'environnement mobilisent les foules. Informer la population en amont, afin de lui donner l'occasion de se prononcer, permettrait sans aucun doute de désamorcer certaines problématiques. »

D'autres modifications inscrites dans le cadre du projet de délibération portant sur diverses modifications du Code de l'environnement de la province Sud sont d'ores et déjà dans les tuyaux. Parmi elles, « la consultation des projets de réglementations provinciales

pouvant avoir une incidence sur l'environnement, avec la possibilité de faire part de ses observations ». Mais pas seulement. On retiendra la volonté d'étoffer la composition du Comité pour la protection de l'environnement (CPPE) et d'étendre son champ d'action au suivi et à la gestion des aires protégées, la création d'un Conseil scientifique provincial du patrimoine naturel (CSPPN), l'extension de l'interdiction de la chasse sur le terrain d'autrui à ceux attendant à des constructions ou des installations nécessaires à une exploitation, ainsi que tout un lot de petites modifications visant à renforcer les dispositions du Code de l'environnement relatives aux espèces endémiques, rares ou menacées, avec à la clé un durcissement des amendes pour les contrevenants.

\* Il s'agit d'une activité à caractère industriel ou agricole susceptible de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité, la santé des riverains et/ou l'environnement.

**Contacts :**  
[province-sud.nc](http://province-sud.nc)



# Protégez vos équipes et l'environnement

Palettes et bacs de rétention



Spill kit

Équipement de protection individuelle



22 rue Réaumur - Ducos  
Tél : 27 27 69 - Fax : 24 19 59  
Email : [axiome@axiome.nc](mailto:axiome@axiome.nc)  
Du lundi au vendredi de 7h à 12h et de 13h à 17h  
Samedi de 8h à 11h

## LE NORWICH

13 RUE GEORGES BAUDOUX  
QUARTIER DE L'ARTILLERIE

- Une surface de 2 400 m<sup>2</sup> sur 2 étages
- 91 places de parking
- Bureaux standing entourant une maison chargée d'histoire datant des années 1940.



IMMEUBLE  
DE STANDING  
BUREAUX À LOUER

Contactez Nathalie  
au 255 264  
ou au 777 458



# Quand passer d'une entreprise individuelle à une société ?

Au cours de votre carrière, vous serez peut-être amené, en tant que travailleur indépendant, à envisager de créer une société dans la perspective de diminuer les risques financiers et les charges sociales et fiscales. Ayez toutes les cartes en main pour prendre votre décision.

## Dans quelle mesure une entreprise individuelle a-t-elle ses limites ?

L'entreprise individuelle permet d'entreprendre rapidement une activité à moindre frais. Toutefois, l'inconvénient le plus souvent cité est que la confusion des patrimoines de l'entreprise et de l'entrepreneur peut s'avérer lourde de conséquences. Tous les biens du chef d'entreprise sont en effet engagés. Si des problèmes financiers surgissent, l'entrepreneur sera responsable des dettes sur l'ensemble de ses biens. Le passage en société va lui permettre de séparer son patrimoine professionnel et son patrimoine privé.

## Est-ce la seule raison ?

Il est évident que ce passage en société doit être analysé sous plusieurs facettes. D'autres raisons peuvent ainsi inciter un chef d'entreprise à opter pour cette solution. On peut donc évoquer également le souhait de développer son activité, la volonté de s'associer, de se donner une image de fiabilité et de crédibilité envers, notamment, les partenaires financiers. Et, surtout sur un plan fiscal, de diminuer ses charges fiscales.

## Pourquoi le passage en société permet-il de payer moins d'impôts ?

L'entrepreneur est soumis à l'impôt sur le revenu, catégorie des bénéfices industriels et commerciaux, sur la totalité des bénéfices, même non distribués. Or, la progressivité de l'impôt sur le revenu peut conduire l'entrepreneur à être taxé dans les tranches supérieures jusqu'à 40 % s'il réalise des bénéfices importants. Fiscalement, le chef d'entreprise ne peut pas déduire de son bénéfice imposable sa rémunération personnelle. S'il choisit de créer une SARL, les bénéfices réalisés vont être alors imposés à l'impôt sur les sociétés, dont le taux est réduit de 15 % sur la première tranche de 5 millions de francs de bénéfices.



## SARL OU EURL ?

Si elles possèdent des formes juridiques similaires, il existe pourtant des différences qui portent sur différents points :

- le nombre d'associés : l'EURL ne dispose que d'un associé unique, personne morale ou physique, alors que la SARL comporte au minimum 2 associés, au maximum 100. Une SARL peut avoir plusieurs gérants, contrairement à une EURL.
- les prises de décision des associés : elles sont beaucoup plus simples dans le cadre de l'EURL que de la SARL où il faudra réunir les associés qui entérineront ou pas les points à l'ordre du jour.
- le régime fiscal : la SARL relève de l'impôt sur les sociétés (IS) qui correspond à 30 % des bénéfices. Un IS réduit à 15 % s'applique sur la première tranche de 5 millions de francs de bénéfice imposable par période de 12 mois. Dans le cas de l'EURL, si l'associé unique est une personne morale, l'IS est soumis aux mêmes conditions que pour la SARL, hormis le taux réduit à 15 % qui ne s'applique pas. Si l'associé unique est une personne physique, le régime de droit commun est celui de l'entreprise individuelle (IRPP), mais la société peut aussi opter pour l'IS. L'option doit se faire dans les trois premiers mois de l'exercice social.

### **Ce taux réduit est-il applicable quelle que soit la situation de la société ?**

Pour qu'une entreprise en bénéficie, il faut que son chiffre d'affaires soit inférieur à 200 millions de francs par an, le capital entièrement libéré et détenu à 75 % au moins par des personnes physiques.

### **Y a-t-il d'autres avantages dans le domaine fiscal ?**

Les salaires versés aux associés sont fiscalement déductibles du bénéfice imposable et sont assujettis à l'impôt sur le revenu dans la catégorie des traitements et salaires. Une déduction de 10 % et un abattement de 20 % sont appliqués. C'est un avantage intéressant pour le gérant. Quant aux rémunérations perçues par les gérants minoritaires et égali-

taires de SARL, elles sont fiscalement considérées comme des salaires.

### **Tout entrepreneur a donc intérêt à se diriger vers la création d'une société ?**

Attention, le passage de l'impôt sur le revenu à l'impôt sur les sociétés est intéressant lorsque les chefs d'entreprise réalisent des bénéfices importants, c'est-à-dire lorsqu'ils sont taxés dans les tranches supérieures de l'impôt sur le revenu.

### **La protection sociale est-elle plus avantageuse ?**

Le gérant majoritaire, à l'instar de l'entrepreneur, est soumis au régime du RUAMM. En société, les cotisations RUAMM sont calculées sur la base de la rémunération allouée

au gérant majoritaire, alors que dans le cas du travailleur indépendant, la base de calcul de ses cotisations sociales va correspondre à l'intégralité du bénéfice imposable de l'entreprise, y compris la partie réinvestie dans l'entreprise.

### **Concrètement, comment passer en société ?**

Le transfert de l'entreprise individuelle en société se fait soit par apport, soit par cession après avoir radié l'entreprise en nom propre. Il existe deux sortes d'apports : les apports purs et simples qui constituent le capital et sont représentés par des parts sociales, et les apports à titre onéreux que la société va rembourser à l'entreprise individuelle. Dans le cas d'une cession, une société « coquille vide » doit être préalablement créée pour procéder au rachat.

Pour effectuer ce changement dans les meilleures conditions, il est conseillé de se rapprocher d'un professionnel qui chiffrera le coût de cette opération qui comprend notamment la rédaction et l'enregistrement des statuts et la publication de l'avis de constitution dans un journal d'annonces légales.

## POUR EN SAVOIR PLUS

Les guides *Faut-il passer en société ?* et *La fiscalité de l'entreprise* sont disponibles en format papier au Centre d'information économique de la CCI ou téléchargeables sur les sites : [cci.nc](http://cci.nc) et [nc-eco.nc](http://nc-eco.nc)

### **Contact :**

Service juridique de la CCI  
Tél. 24 31 32 ou [jur@cci.nc](mailto:jur@cci.nc)



# La SLN investit dans le remplacement de sa centrale électrique

## 3 objectifs

**1 - Pérenniser** son activité pour les 40 prochaines années (un modèle qui maximise les retombées économiques de la SLN en Nouvelle-Calédonie avec 60% du chiffre d'affaires qui reste au pays),

**2 - Améliorer** la compétitivité au plan international (réduire de 1 US\$ la livre de nickel métal produit et ainsi dégager encore plus de retombées pour le pays),

**3 - Diminuer** son impact sur l'environnement (25% du coût de la centrale est dédié au traitement des fumées).

Intégrer les meilleures options de traitement de fumées disponibles, en conformité avec les réglementations environnementales les plus récentes et les plus exigeantes adoptées par la province Sud en 2014.

### Une centrale d'utilité publique ?

#### Le saviez-vous ?

En moyenne, chaque année, la SLN réduit une cinquantaine de fois la puissance de ses fours afin d'assurer la stabilité du réseau public. Sans cet apport, l'activité économique et les foyers de Nouméa (et même au-delà) connaîtraient plusieurs black-out chaque mois ! Par ailleurs, la SLN continuera à fournir de l'électricité au réseau public et permettra d'éviter des investissements coûteux au pays.

### Retombées économiques et du chantier pendant 4 ans

> En moyenne : **250 personnes «main d'œuvre locale» (350 au pic). Jusqu'à 30 milliards Fcfp de retombées locales (dont 20 de contrats locaux et 10 «induites»).**

### Fiche technique :

- Puissance : 180 MW net (2X90) •
- Combustible : charbon (origine Australie) • Technologie : charbon pulvérisé
- Montant estimé de l'investissement : 100 milliards Fcfp • Durée des travaux : 4 ans • Mise en route attendue 1<sup>ère</sup> tranche : début 2019 (2<sup>e</sup> tranche : 6 mois après la première)

## ...Un projet exemplaire en 3 points-clés

### 1 - PLUS AUCUN

#### PIC DE SO<sub>2</sub>

Par la technologie choisie et son système de désulfuration, les émissions de SO<sub>2</sub> (dioxyde de soufre) de la future centrale de Doniambo seront divisées par un facteur supérieur à 10. Ce qui mettra un terme, en fonctionnement normal, aux quelques dépassements observés dans l'air ambiant du fait de la centrale électrique actuellement en service.

► **Rappel : 9 pics de SO<sub>2</sub> en 2014, contre 46 en 2013 et 49 en 2012 (source SCALAIR).**



Cet effort se situe dans la continuité des autres actions mises en œuvre par la SLN, visant à réduire ses rejets atmosphériques.

► **Rappel : en 2014, la ville de Nouméa a comptabilisé 3 jours de dépassement de la valeur limite pour les poussières, pour 35 jours de dépassement annuels autorisés à la SLN (source SCALAIR).**

### 2 - MOINS 40% DE POUSSIÈRES À DONIAMBO

Par rapport à la centrale actuelle, les émissions de poussières seront divisées par 15. Ce qui signifie qu'au final, la future centrale électrique permettra de diminuer les émissions de poussières de Doniambo de 40 % !

### 3 - RÉDUCTION DU BILAN CARBONE

Avec ce projet, la SLN s'engage à réduire son bilan carbone et à participer à la réduction de celui de la Nouvelle-Calédonie tout entière.

En effet, disposant des technologies les plus récentes, bien plus performantes que celles de la centrale actuelle, la future centrale de Doniambo permettra à la SLN de réduire de 13 % ses émissions de CO<sub>2</sub> à production d'énergie constante pour l'usine (source Carbone 4).

D'autre part, la SLN a lancé un programme d'étude de réutilisation des cendres volantes, du gypse et des scories issues de ses fours DEMAG, afin de fabriquer des matériaux de construction. C'est ainsi qu'un programme de 3 ans est en cours avec des partenaires calédoniens et australiens, et qu'un accord avec le cimentier local Tokuyama permettra de réutiliser jusqu'à 30 % des cendres et jusqu'à 50 % du gypse dans la fabrication de ciments.

Appeler  
le 24 55 07  
ou écrire à :  
com@eramet-sln.nc



## DES PROS AU SERVICE DES PROS NOS VÉHICULES UTILITAIRES



— PARTENAIRE OFFICIEL DES CAGOUS —

### CITROËN BERLINGO



Jusqu'à 890 Kg  
CHARGE UTILE



Jusqu'à 4,1m<sup>3</sup>  
VOLUME UTILE



Jusqu'à 1,25m  
HAUTEUR UTILE



Jusqu'à 3,25m  
LONGUEUR UTILE

### + LES POINTS FORTS

- Jusqu'à 3 places avant
- Une large porte latérale coulissante
- Des portes arrières battantes asymétriques
- Un espace central avant libéré
- La Connecting Box (kit main libre + port USB)
- Des consommations et émissions de CO<sub>2</sub> records
- Protection sous moteur

En Nouvelle-Calédonie, le Citroën Berlingo est un des leaders du petit fourgon utilitaire !

www.citroen.nc

CRÉATIVE TECHNOLOGIE



Bourail - Profil pacifique : 46 52 50 / Koumac - YC Locations : 99 08 30 / Poindimié - Parkauto : 77 66 29 / Koné - NC Motors : 46 61 61



# La CCI crée des formations sur mesure

Face aux besoins quasiment immédiats de Nickel Mining Compagny (NMC) pour alimenter en minerai le second four de l'usine coréenne à Gwangyang, la société minière vouée à l'extraction renforce ses effectifs. Une démarche à laquelle a été associée la CCI de Koné en mettant sur pied un complément de formation personnalisée.

**P**as de temps à perdre ! Dès 2015-2016, les quatre centres miniers de NMC doivent fournir non plus 2,8 mais 3,6 millions de tonnes annuelles de minerai à l'usine coréenne de la SNNC, filiale de Posco, détenteur de 49 % des parts de NMC. « Pour y parvenir, des investissements importants ont été réalisés dans les infrastructures et les engins notamment, mais aussi en personnel » décrit Blandine Charlot, responsable formation chez NMC. En avril dernier, 25 nouveaux chauffeurs de tombereaux devaient intégrer les équipes de Nakety et de Kouaoua. Des jeunes recrutés dans les tribus environnantes pour que la population soit la première bénéficiaire de cette montée en puissance et formés à la conduite d'engin. « Ils ont suivi une formation métier de cinq semaines au CFTMC de Poro à laquelle s'ajoutent des modules complémentaires mis en place par la CCI. »

### Les clés d'une insertion réussie

En partant des besoins exprimés par la société minière, la Chambre consulaire a imaginé un dispositif répondant aux besoins plus généralistes de l'employeur.

« NMC nous a sollicités pour une remise à niveau en mathématiques et en français par exemple, mais aussi en termes de savoir-être et de communication interpersonnelle », précise Marie Barrault, en charge de la formation à la CCI de Koné. En se fondant sur le règlement intérieur de NMC et sur les besoins de l'activité, les formateurs - de la CCI et de la société - donnent aux jeunes recrues les clés d'une insertion réussie dans l'entreprise. « L'objectif est bien de leur fournir les bons réflexes de ponctualité, de communication, de précision dans les passages de quarts etc., afin que la chaîne de production fonctionne correctement. » Car le but final est là : faire en sorte que les habitants de la région s'intègrent dans un processus très large, de la mine calédonienne à l'usine pyrométallurgique de Corée, et que chacun dispose, à son échelle, des outils pour contribuer à la réussite d'une philosophie économique mise au service de l'entreprise, des populations locales et de la province Nord. « Nous pouvons mettre en place ce type de formation préalable à l'embauche pour tout type d'entreprise » conclut la responsable de la formation de la CCI de Koné.



Les participants de la première session de formation

## COMPLÉMENT DE FORMATION PRÉALABLE À L'EMBAUCHE

### Contexte

Mise en place à la demande d'une entreprise pour répondre à ses besoins spécifiques avant la signature de contrat par les futurs salariés. 4 sessions ont déjà été validées pour 25 personnes formées. Un recrutement est en cours pour sélectionner 15 nouveaux stagiaires.

### Durée

66 h de formation réparties sur une quinzaine de jours à la CCI de Koné. Les stagiaires sont intégralement pris en charge (transport, hébergement, restauration) tout au long de la formation.

### Objectifs

- Donner aux futurs salariés les moyens de remplir au mieux leurs missions.
- Favoriser la communication entre salariés et avec la hiérarchie afin d'éviter les problèmes, de résoudre les conflits.
- Permettre aux futurs employés de prendre la mesure du projet de la SMSP et des besoins de sa filiale d'extraction NMC.
- Faire en sorte que les futurs employés soient pleinement intégrés à la politique de l'entreprise et en respectent les règles de fonctionnement.

### Contenu

- Remise à niveau en mathématiques
- Remise à niveau en français
- Remise à niveau en informatique
- Savoir-être
- Communication

### Contact :

CCI Pont-Blanc à Koné  
Tél. : 42 68 20  
formation-nord@cci.nc

## FISCALITÉ

Les assemblées de province sont autorisées à percevoir des centimes additionnels sur la taxe sur les spectacles et les produits des jeux afférente au produit net des jeux d'argent dans les limites fixées par délibération du congrès.

Les centimes sur la taxe sur les spectacles et sur le produit des jeux et sur les compléments de cette taxe sont votés et perçus par la province où se situe le cercle ou la maison de jeux visés au A/ de l'article 626 du Code des impôts de la Nouvelle-Calédonie.

Ces centimes sont calculés sur la base d'un taux de :

- 0,5 % sur la taxe sur les spectacles et sur les produits des jeux afférente au produit net des jeux d'argent défini au A/ de l'article 626,
- 0,1 % sur le complément de taxe sur les spectacles et sur les produits des jeux afférente à la vente de cartons pour le jeu de Bingo, visé au A/ de l'article 626,
- 0,1 % sur le complément de la taxe sur les spectacles et les produits des jeux afférente au produit des machines à sous, visé au A/ de l'article 626.

*Lois du pays n°2015-2 du 19/03/15  
JONC n°9135 du 19/03/15*



Les centimes additionnels sur la taxe sur les spectacles et les produits des jeux afférentes au produit net des jeux d'argent prévus à l'article 897 sont perçus dans les limites suivantes :

- 100 centimes sur la taxe sur les spectacles et sur les produits des jeux afférente au produit net des jeux d'argent défini au A/ de la première catégorie de l'article 626,
- 100 centimes sur le complément de taxe sur les spectacles et sur les produits des jeux afférente à la vente des cartons pour le jeu de Bingo, visé au A/ de la première catégorie de l'article 626,

- 100 centimes sur le complément de la taxe sur les spectacles et sur les produits des jeux afférent au produit des machines à sous, visé au A/ de la première catégorie de l'article 626.

*Délibération n°50 du 26/03/15  
JONC n°9137 du 26/03/15*

## NOMINATION DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT

Les membres du gouvernement sont chargés d'une mission d'animation et de contrôle d'un secteur de l'administration conformément aux dispositions suivantes, et dans la limite des compétences dévolues à la Nouvelle-Calédonie :

- Outre les compétences qui lui sont propres, M. Philippe Germain, président du gouvernement, est chargé d'animer et de contrôler le secteur de l'économie, du droit commercial, de la fiscalité, des douanes, du commerce extérieur, de la protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse, et de la sécurité civile.

- M. Jean-Louis d'Anglebermes, vice-président du gouvernement, est chargé d'animer et de contrôler le secteur du travail, de l'emploi, du dialogue social et de la formation professionnelle. Également chargé des relations avec le conseil économique, social et environnemental de la Nouvelle-Calédonie.

- Mme Déwé Gorodey est chargée d'animer et de contrôler le secteur de la culture, de la condition féminine et de la citoyenneté.

- M. Thierry Cornaille, porte-parole du gouvernement, est chargé d'animer et de contrôler le secteur du budget, du logement, de l'énergie, du développement numérique et de la communication audiovisuelle. Également chargé du suivi des questions monétaires et de crédit et des relations avec le Congrès de la Nouvelle-Calédonie.

- M. Gilbert Tuyiénon est chargé d'animer et de contrôler le secteur des infrastructures publiques, du transport aérien domestique et international, du transport terrestre et maritime. Également chargé de poursuivre l'élaboration du schéma

d'aménagement et de développement de la Nouvelle-Calédonie « NC 2025 ».

- Mme Cynthia Ligeard est chargée d'animer et de contrôler le secteur de la fonction publique et de la sécurité routière.

- M. André-Jean Léopold est chargé d'animer et de contrôler le secteur de l'enseignement. Également chargé du suivi des questions relatives à l'enseignement supérieur et à la recherche et de la mise en place du service civique.

- M. Anthony Lecren est chargé d'animer et de contrôler le secteur de l'aménagement foncier et des affaires coutumières et d'animer et de contrôler, sous réserve des compétences des provinces en matière d'environnement, le secteur de l'écologie, du développement durable, de la gestion et de la conservation des ressources naturelles, biologiques et non biologiques de la Zone économique exclusive. Également chargé du suivi des Zones de développement prioritaires dites « ZODEP » et des relations avec le Sénat coutumier et les Conseils coutumiers.

- Mme Valentine Eurisouké est chargée d'animer et de contrôler le secteur de la santé, de la jeunesse et des sports.

- M. Bernard Deladrière est chargé d'animer et de contrôler le secteur du droit civil, du droit des assurances et du droit de l'urbanisme. Également chargé du suivi des transferts de compétence, de la simplification administrative et de la modernisation de l'administration, du suivi des questions relatives à la francophonie, du suivi et de la coordination de la construction du Médipôle de Koutio, des relations avec les provinces et les communes.

- Mme Sonia Backès est chargée d'animer et de contrôler le secteur de la protection sociale, de la solidarité et du handicap, de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Également chargée de la politique de la famille.

*Délibération n° 2015-26D/GNC du 3 avril 2015  
JONC n° 9141 du 3/04/15*

## TAUX DE L'USURE AU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2015

### PRÊTS AUX PERSONNES MORALES

(hors activités industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale)

- Prêts pour achat ou vente à tempérament .....	7,57 %
- Prêts à taux variable d'une durée supérieure à 2 ans .....	3,01 %
- Prêts à taux fixe d'une durée supérieure à 2 ans .....	3,76 %
- Découverts en compte .....	13,28 %
- Autres prêts d'une durée inférieure ou égale à 2 ans .....	2,87 %

### PRÊTS AUX PERSONNES PHYSIQUES ET PERSONNES MORALES

- Découverts en compte .....	13,28 %
------------------------------	---------

### PRÊTS AUX PARTICULIERS

#### Prêts immobiliers

- Prêts à taux fixe .....	4,49 %
- Prêts à taux variable .....	4,09 %
- Prêts relais .....	4,73 %

#### Autres prêts

- Prêts inférieurs ou égaux à 357 995F .....	20,23 %
- Entre 357 995F et 715 990F .....	14,15 %
- Supérieurs à 715 990F .....	9,04 %

### INTÉRÊT LÉGAL

Vos factures ne sont pas réglées à temps et vous envisagez de réclamer des intérêts de retard ? Deux solutions... :

- Vous avez prévu dans vos conditions de paiement un intérêt conventionnel que vous réclamerez après mise en demeure de payer.
- Vous n'avez rien prévu et vous devrez appliquer l'intérêt légal, toujours après mise en demeure de payer.

1<sup>er</sup> semestre 2015 :

Créances des personnes physiques (hors besoins professionnels) : .....	4,06 %
Autres cas : .....	0,93 %
2014 .....	0,04 %
2013 .....	0,04 %
2012 .....	0,71 %
2011 .....	0,38 %
2010 .....	0,65 %

### TAUX DE BASE BANCAIRE

TBB moyen pondéré : 6,60 %

Source : Institut d'émission d'outre-mer

## IRL, INDICE DE RÉVISION DES LOYERS D'HABITATION



Créé en 2007, cet indice est venu remplacer le BT21 uniquement dans le cadre des loyers d'habitation. À compter du 11 octobre 2012, pour les baux conclus ou renouvelés après le 1<sup>er</sup> janvier 2007, les loyers des locaux à usage

d'habitation peuvent être revalorisés suivant l'indice de révision des loyers, dans la limite maximale de 2% par an, conformément à la délibération n°152 du 28 septembre 2011 relative à la révision du prix des loyers. IRL (Base 100 en décembre 2006).

IRL février : 119,94 / IRL mars : 119,95\*

- Pour tout renseignement, contactez la Direction des affaires économiques : tél. 23 22 50 - dae@gouv.nc

## INDICE ET TAUX

- Prix mars 2015	105,25 %
- Prix mars 2015 hors tabac	104,97 %
- Inflation 2015 hors tabac	- 0,40 %
- Inflation générale (des 12 derniers mois)	+ 0,60 %

### SALAIRE MINIMUM GARANTI (DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2015)

- SMG horaire	904,81 <sup>F</sup>
- SMG mensuel	152 912 <sup>F</sup>

### SALAIRE MINIMUM AGRICOLE (DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2015)

- SMAG horaire	769,09 <sup>F</sup>
- SMAG mensuel	129 977 <sup>F</sup>

## FEUILLE DE PAIE

### LES PLAFONDS À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2015

- Plafond Cafat	354 900 <sup>F</sup>
- Plafond maladie Cafat / Ruamm	
- Tranche 1	498 300 <sup>F</sup>
- Tranche 2 (jusqu'à 5 152 900 F CFP)	498 301 <sup>F</sup>
- Plafond FSH (fonds social de l'habitat) Délibération modifiée n° 210 du 30.10.1992 - Article 2	299 500 <sup>F</sup>
- Plafond Formation professionnelle Articles Lp 720-1 à 720-5 et R 720-3 du Code des impôts de Nouvelle-Calédonie	354 900 <sup>F</sup>
- CCS non plafonnée	

Pour toute information complémentaire, contactez la Cafat : Tél. 25 58 00

## ÉVOLUTION DU BT21

	2013	2014	2015
Janvier	101,34	101,50	101,34
Février	101,30	101,52	101,50
Mars	101,29	101,49	101,27*
Avril	101,44	101,40	
Mai	101,66	101,49	
Juin	101,70	101,53	
Juillet	101,66	101,63	
Août	101,67	101,60	
Septembre	101,51	101,52	
Octobre	101,45	101,43	
Novembre	101,53	101,40	
Décembre	101,46	101,41	

Attention, index BT21 rénové (voir [www.isee.nc](http://www.isee.nc) ou contactez le Centre d'informations économiques de la CCI pour plus de renseignements - Tél. 24 31 20 - doc@cci.nc).  
Base 100 : décembre 2012.

\* = Indice provisoire.

## Je souhaite ouvrir un établissement d'accueil pour les enfants, que dois-je faire ?



Les garderies et les jardins d'enfants ont pour objet de garder, durant la journée, les enfants de trois à six ans (dix ans en pratique), alors que les crèches ont pour objet de garder, pendant la journée, les enfants bien portants ayant moins de trois ans accomplis. Les enfants y reçoivent les soins d'hygiène qu'exige leur âge.

Toute autorisation d'ouverture d'un établissement de garde d'enfants (au delà de l'accueil de trois enfants) est subordonnée à l'obtention d'un agrément délivré par le Président de la province Sud. À cette fin, une demande d'autorisation d'ouverture d'un établissement d'accueil pour enfants doit être adressée à la Directrice de l'Action sanitaire et sociale de la province Sud. En réponse, le demandeur recevra un formulaire, la liste des pièces à fournir et des indications quant à la procédure à suivre. Le demandeur devra présenter son projet au service chargé d'instruire les demandes d'agréments : la cellule Petite enfance du Service enfance famille de la DPASS Sud. La procédure d'agrément vise les trois points suivants :

- la structuration du projet : projet d'établissement et moyens mis en œuvre en termes de locaux, d'équipement et de personnel ainsi qu'un projet de règlement intérieur,
- conditions exigées des personnes ou évaluation concernant le projet : évaluation avec la psychologue, évaluation médico-sociale avec la puéricultrice, enquête de moralité et de voisinage par les autorités compétentes,
- conditions minima d'installation et de fonctionnement ou conformité des locaux : le projet d'aménagement des locaux qui seront affectés à la crèche ou à la garderie devra prendre en compte les

conditions d'installation et de fonctionnement que doit remplir tout établissement accueillant plus de trois enfants âgés de 0 à 6 ans. De plus, le projet d'aménagement devra être complété par l'application des normes en matière d'urbanisme, d'hygiène et de sécurité pour les établissements recevant du public.

En province Nord, il faut obtenir une autorisation auprès de la Direction des affaires sanitaires et sociales et des problèmes de société (DASSPS).

### Pour en savoir plus :

[DPASS : 24 25 70](tel:242570)

## Je souhaite mettre ma SARL en sommeil : comment procéder ?

La mise en sommeil d'une société permet à cette dernière de cesser temporairement son activité, sans recourir à la dissolution. Étant donné que la société continue d'exister juridiquement, elle demeure soumise à un certain nombre d'obligations, telles que l'approbation annuelle des comptes par les associés, le paiement des cotisations sociales, ou encore le dépôt de sa déclaration d'imposition. Si la société a des salariés, elle devra continuer à leur verser un salaire, ou prononcer leur licenciement.

Plusieurs formalités sont nécessaires pour mettre en sommeil une société. La décision appartient en principe au gérant de la SARL. Il doit cependant faire valider cette décision par une assemblée générale des associés. Une fois la décision de mise en sommeil adoptée, le gérant doit procéder à une inscription modificative auprès du Centre de formalités des entreprises, afin d'en informer les tiers. Il devra fournir l'original du procès-verbal d'assemblée générale ainsi qu'une copie pour les modifications RCS et RIDET.

Cette solution doit être de courte durée : la mise en sommeil ne peut excéder deux ans. Au-delà de ce délai, les associés devront décider de dissoudre la société, ou de la réactiver. De plus, la mise en sommeil ne doit pas servir à dissimuler des difficultés financières ou à se soustraire aux procédures collectives.

### Pour en savoir plus :

[Centre de formalités des entreprises au 24 31 30](tel:243130) ou [cfe@cci.nc](mailto:cfe@cci.nc)  
[Informations juridiques](mailto:informations@cci.nc)  
au [24 31 32](tel:243132) ou [jur@cci.nc](mailto:jur@cci.nc)

## ÉCHÉANCES FISCALES ET SOCIALES

### 31 mai

#### Paiement des cotisations CAFAT

Les cotisations doivent être versées à la CAFAT dans le mois suivant chaque trimestre civil, c'est-à-dire au plus tard les 30 avril, 31 juillet, 31 octobre et 31 janvier. Les employeurs occupant plus de 20 salariés sont tenus au versement d'un acompte provisionnel dont le montant ne peut être inférieur au quart du montant total des cotisations afférentes au trimestre précédent.

Le versement des acomptes provisionnels doit être effectué au terme de chaque mois, hors mois d'échéance, soit les 28 février, 31 mars, 31 mai, 30 juin, 31 août, 30 septembre, 30 novembre et 31 décembre.

Le non paiement des acomptes à ces dates fait l'objet de majorations de retard, tout comme le non paiement des cotisations aux échéances rappelées précédemment.

#### Impôt sur les sociétés – IS

##### Dépôt de la liasse fiscale et paiement du solde de l'IS

Date limite de dépôt de la liasse fiscale et paiement du solde de l'IS pour les entreprises passibles de l'impôt sur les sociétés clôturant au 31 janvier.

#### Impôt sur les sociétés – IS

##### Paiement de l'acompte

Date limite du paiement de l'acompte.

#### TSS – Déclaration et paiement

Date limite de dépôt de la déclaration et du paiement pour les professionnels clôturant leur exercice social au 31/01, 30/04, 31/07 et 31/10.



# Actu.nc

Hebdomadaire calédonien d'informations générales

Vous informer, sans rien

> ÉCONOMIE

**Frais bancaires à la baisse**

À l'issue de longs mois de négociations, les banques ont fini par revoir leurs tarifs à la baisse.

> SOCIÉTÉ

**Route moins meurtrière**

Trente-six vies ont été touchées en 2013. C'est nettement moins que les années précédentes.



> LOIS

**Jeux sa**

Avec l'arrêt des paris, vont leur date fixe.

> ÉDITO

## Bon vent !

De quoi sera faite l'année nouvelle ? Nul ne le sait ! Dans l'immédiat, 2014 est d'ores et déjà marquée par un événement. En effet, la petite armada médiatique calédonienne s'étoffe avec le lancement d'une nouvelle unité :

Actu.nc - le journal que vous tenez entre vos mains.

Pourquoi cette initiative ? Parce qu'à l'aube d'une période qui s'annonce riche en actualités politiques, économiques et sociales, il apparaît clairement qu'il y a un espace pour un nouveau support d'informations générales.

Justement, Actu.nc s'inscrit dans ce contexte favorable, et veut aussi répondre à une attente pour davantage de pluralisme dans la presse d'information en offrant un éclairage différent.

Support généraliste, Actu.nc est destiné en priorité aux citoyens qui n'ont pas le temps de lire chaque jour l'ensemble de la presse.

Il a pour ambition de proposer chaque vendredi une vision globale et synthétique de ce qui s'est passé chez nous et sur l'ensemble de la zone Pacifique.

Enfin, puisque c'est encore la période, Actu.nc vous présente ses meilleurs vœux. Et, selon la règle dans la marine, vous dit : bon vent !

Yann Milin  
Directeur

> LIBÉRATION

## On roule gratis sur la Savexpress !



C'était annoncé, c'est arrivé ! Quelques heures après Noël, les barrières des péages de Kouaio et de Tina ont été levées pour ne plus jamais se rabaisser. La fin d'une époque et l'ouverture d'une nouvelle ère : celle de la gratuité sur les voies de déchargement Est et Ouest.

En outre, c'est promis : la Province Sud ne créera aucune taxe pour payer au gros manque à gagner.

> S

## Liberté au sommet



# Votre hebdo du vendredi !

# Actu.nc

Hebdomadaire calédonien d'informations générales

Vous informer, sans rien cacher.

## Abonnez-vous ▶ 1000 F/mois

☎ 29 18 08

Vous informer,  
sans rien cacher.  
**Actu.nc**

rigente de faire en sorte que la Nouvelle-Calédonie se présente et affirme sur le marché mondial du nickel, et défende au mieux les intérêts de ses opérateurs.

ement, on parle de plus en plus de rapprochement entre opérateurs. Surtout entre la SLN et la SHSP, est-ce faux ?

Si certains ont toujours voulu prétendre le contraire, il y a eu une solidarité de fait entre les deux sociétés sur le terrain. Nous empêcher pas, bien entendu, d'avoir des divergences comme les stratégies commerciales.

Pour mémoire, je rappellerai qu'en 2006, alors qu'elle était confrontée à des problèmes d'approvisionnement du nickel en raison de grèves, la SLN a bénéficié du soutien de la SHSP qui a bien joué le jeu en lui fournissant deux minéraliers.

à la politique politicienne, comment vous 2014 ?

Elle s'annonce d'ores et déjà très difficile. D'alternances sociales en sont conscients. Attendre que l'Indonésie modernise sa politique en vers la Chine pour faciliter une remontée

cent à court terme, je pense résolument optimiste !.

des trois référents, la termination prévue par le protocole de 1999 ou le proposer une solution telle qu'ils soient soigneusement négociés afin que y trouve son compte. Est-ce réaliste ?

ou l'embrouille ? Je m'attendrais aux seuls débats à se tenir au Congrès. C'est-à-dire une réponse. C'est-à-dire surtout entre deux solutions : fixer la date de la terminaison prévue par le protocole de 1999 ou proposer une solution telle qu'ils soient soigneusement négociés afin que y trouve son compte. Est-ce réaliste ?

de Nouméens ne sont guère nombreux à avoir une connaissance, dans le meilleur des cas, du scénario apocalyptique qui déclencherait en cas de catastrophe.

est à l'abri de risques en tout cas, sur lequel une métréon pour

il convient de garder son sang-froid et d'attendre que l'histoire se joue.

vous alimenter-vous ?

espérons, je souhaite que tout se passe bien et que

Calédonie qui sonne le glas de la République ?

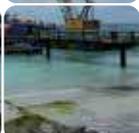
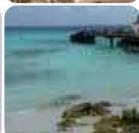
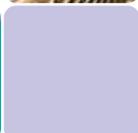
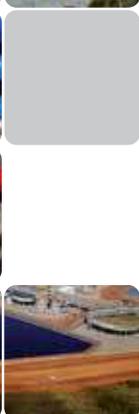
de toutes les solutions possibles...



**Notre objectif : Renforcer la performance de vos installations**

**COFELY ENDEL**  
GDF SUEZ

PIRELLA GÖTTSCHE LOWE communication



**NOS COMPÉTENCES**  
Étude et montage de tous ensembles industriels  
Chaudronnerie, tuyauterie, charpente métallique  
Maintenance industrielle  
Travaux maritimes, mécanique navale  
Électricité industrielle, instrumentation  
Automatismes, HT-BT  
Soudage, réservoirs  
Transport, levage

SIÈGE SOCIAL  
25, rue Auer – Ducos – BP 1085 – 98845 Nouméa cedex  
Tél. : 687 27 22 27 – Fax : 687 27 56 76  
Mail : cofelyendel@cofelyendel.nc

CENTRE DE TRAVAUX DE KONÉ  
397, rue de Kataviti – 98860 Koné  
Tél. : 687 47 22 27 – Fax : 687 47 22 29  
Mail : endelnord@cofelyendel.nc



**À LOUER ou À VENDRE**  
**CAP NORMANDIE - ROND-POINT DE JARDILAND**  
**216 M<sup>2</sup> DE BUREAUX**  
**TOUT ÉQUIPÉS**

- **DIVISÉS EN 3 MODULES, ENTRÉES SÉPARÉES**
- **7 PLACES DE PARKING**
- **GRAND LOCAL À ARCHIVES**

**RENSEIGNEMENTS AU 78 24 50 / 76 79 19**

**Intéressé par une reprise d'activité ? Le pôle Appui aux entreprises de la CCI vous offre ses conseils et son accompagnement personnalisé pour faciliter le lancement de votre projet.**

## INDUSTRIE

✦ **Société de fabrication et maintenance sur structures métalliques pour l'industrie et le bâtiment.** Très bonne notoriété. Implantation historique auprès des principaux opérateurs industriels. Société bien structurée et personnel qualifié. Possibilité de développement et diversification. Effectif : 30-40 salariés. Prix : 190 MF / 1 599 K€

✦ **Société de transport de marchandises.** Bonne notoriété. Très bon portefeuille client. Flotte de matériel bien entretenu. Effectifs : 10 personnes. CA : entre 150 et 180 MF. Prix : 115 MF / 963 700 €

## COMMERCE / RESTAURATION

✦ **Société de restauration à base de produits de la mer.** Vente sur place et à emporter, traiteur et distribution en grande surface. 8 salariés. 100 couverts par jour. Possibilité de développement. Très bon emplacement (200 m²). Possibilité de rachat des murs. CA : entre 50 et 100 MF. Prix : 44 MF / 368 720 €

✦ **Société dans le secteur de la piscine.** Marques exclusives. Petite structure commerciale facile à reprendre. Pas de personnel. Potentiel de développement de nouveaux produits. Possibilité d'acquisition des murs (très bon emplacement commercial). Prix : 32 MF / 268 160 €

✦ **Société dans le secteur du prêt-à-porter et du bazar.** Pas de personnel. Bon emplacement commercial avec grande devanture. Prix : 8 MF / 67 050 €

YC consultant

Ingénierie financière et fiscale (défiscalisation)  
Cession et Acquisition d'Entreprises - Immobilier Professionnel  
Ducos - Le Forum du Centre  
BP 27 802 - 98863 Nouméa - Nouvelle-Calédonie

Contact :

Yann Cherri au 76 76 46 / 26 38 38 - ycc@ycc.nc / www.ycc.nc



## NOUVELLE-CALÉDONIE

### ✦ Salon de l'artisanat d'art de la fête des mères

Du 23 au 30 mai  
Organisé par l'association des métiers d'art calédoniens. Pour faire le plein d'idées de cadeaux d'art de création locale à l'occasion de la fête des mères.  
Maison des artisans, Nouville  
Tél. 27 56 85 / 77 30 90  
boutiques-artisanales.nc

## FRANCE

### ✦ Geront expo

Du 19 au 21 mai  
Prise en charge et qualité de la vie de la personne âgée.  
Paris Expo Porte de Versailles  
salons-sante-autonomie.com

### ✦ Naturally Paris

Du 29 mai au 1<sup>er</sup> juin  
Salon de la Bio et des plaisirs nature.  
Paris Expo Porte de Versailles  
vivez-nature.com



### ✦ Graphitec

Du 9 au 11 juin  
Salon de la chaîne graphique : de l'imprimé au multi canal.  
Paris Expo Porte de Versailles  
graphitec.com



## AUSTRALIE

### ✦ Timber & working with wood show

Du 15 au 17 mai  
Le grand salon australien des produits et services pour l'industrie du bois.  
RNA Showgrounds - Brisbane  
iexh.com.au



### ✦ Inside 3D printing

Du 26 au 29 mai  
Salon professionnel et conférences dédiés à l'impression 3D.  
Melbourne Exhibition & Convention Center  
inside3dprinting.com

## ASIE PACIFIQUE

### ✦ Envex

Du 2 au 5 juin  
Salon international des technologies environnementales et de l'énergie verte.  
COEX Exhibition Center - Séoul  
Corée du Sud  
envex.or.kr/intro.asp

### ✦ IFIA Japan

Du 20 au 22 mai  
Salon international annuel des additifs et ingrédients pour l'industrie agro-alimentaire.  
Tokyo International Exhibition Center - Japon  
ifiajapan.com/2015/jp/index.html

### ✦ Intex Show

Du 10 au 12 juin  
Salon d'exposition de l'industrie textile  
Assembly Hall, Jakarta Convention center  
Indonésie  
Plus d'infos : contacter Tika Pratiwi  
au +62 812 8461 1355  
tika@cendikia.co.id

Les dates des salons sont mentionnées sous réserve.

N'hésitez pas à contacter les organisateurs ou à consulter les sites Internet pour obtenir tous les renseignements pratiques.

## ÊTES-VOUS CHARISMATIQUE ?

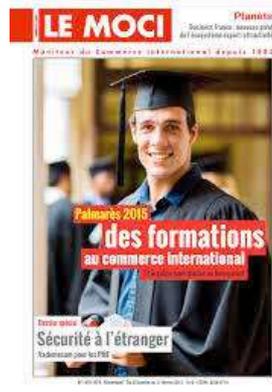
S'imposer naturellement, se faire écouter, respecter, transmettre son savoir et donner envie aux autres de vous suivre. Voilà ce qui s'appelle avoir du charisme ! Une qualité recherchée et indispensable pour être manager. Dans certains pays, cette qualité se cultive dès le plus jeune âge. Ce n'est pas le cas dans le nôtre. Mais pas de panique, une certaine forme de charisme, très utile en entreprise s'apprend, se développe et se travaille. Apprendre à faire briller votre aura, voilà ce que vous propose le numéro d'avril de **Management** ! Infos, entretiens, parcours étonnants, bonnes idées sont également au sommaire du magazine des managers.

**En consultation au Centre d'information économique de la CCI**



42

## Se développer à l'international



Au sommaire de ce Moniteur du commerce international (**Le Moci**), vous trouverez un dossier spécial sur la sécurité à l'étranger pour les entreprises françaises. Un vade-mecum qui permet aux entreprises se développant à l'étranger d'y voir plus clair sur des sujets comme l'état des lieux des risques par pays, comment choisir un prestataire et la sécurité économique. Un second dossier vous dira tout sur les meilleures filières pour entrer dans le business international. Vous y trouverez un palmarès annuel des formations au commerce international (6<sup>e</sup> édition), deux vade-mecum : un pour préparer l'après-bac et un pour financer ses études.

**En consultation au Centre d'information économique de la CCI**

## L'HEBDO QUI VOUS INFORME

**Actu.nc**, l'hebdomadaire d'informations générales calédonien vient de fêter son 1<sup>er</sup> anniversaire. Il traite des problématiques économiques, politiques et sociales du territoire et offre un éclairage différent de l'actualité en Nouvelle-Calédonie et sur la zone Pacifique. **Actu.nc** est pluri-média : hebdo papier, site Internet, appli pour mobiles et tablettes (à venir très bientôt). Le journal est destiné en priorité aux décideurs qui n'ont pas le temps de lire chaque jour l'ensemble de la presse mais qui peuvent distraire un peu de leur temps une fois par semaine pour avoir une vision globale et synthétique de ce qui s'est passé sur l'ensemble de la zone.

**Disponible chez les dépositaires de presse - 300 F**



## La formation professionnelle en question



Dans sa dernière édition d'avril/mai, **VKP Infos** ouvre l'important dossier de la formation professionnelle, enjeu stratégique pour le territoire et qui nécessite une politique publique harmonisée : qualification des demandeurs d'emploi, insertion des publics en perte de repères, accession des Calédoniens aux postes de direction, épanouissement des individus. La formation est également une clef essentielle de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. La parole est donnée à la province Nord et à ses orientations et ses résultats, ces dernières années, en matière de formation professionnelle. Le magazine vous invite également à la découverte du Sheraton Deva de Bourail et se fait l'écho des nombreuses et qualitatives activités culturelles de la région.

**Disponible chez les dépositaires de presse - 500 F**

## LE COIN DU LIVRE

### Et si on travaillait autrement ? La méthode Haute Qualité Humaine en pratique

Face à la concurrence et aux contraintes fortes, l'entreprise est régulièrement secouée par d'incessantes restructurations. Les hommes trinquent, leurs santés se dégradent à l'aune de leurs conditions de travail. Leurs tâches se complexifient, les changements se succèdent, la pression est permanente. Et le management, obnubilé par des objectifs financiers à court terme, laisse en chemin l'Homme. Comment, dans ce contexte, développer à la fois la performance individuelle et collective et l'innovation dans nos entreprises ? C'est LE défi stratégique, organisationnel et managérial majeur auquel les entreprises ne peuvent

plus se soustraire. Mais quelles solutions mettre en place ? Cet ouvrage explique comment devenir une organisation HQH(r) (Haute Qualité Humaine) autour de cinq piliers. Chacun peut être le porteur des projets qu'il souhaite voir se réaliser dans son organisation. À la direction de prendre soin de ses salariés et aux salariés de prendre soin de leur entreprise, la qualité de vie au travail s'en trouvera améliorée pour tous.

**De Florence Bénichoux aux éditions Eyrolles 24 €, disponible également en version numérique. [www.editions-eyrolles.com](http://www.editions-eyrolles.com)**



# LES PRODUITS D'ICI



partenaires des producteurs calédoniens

## PARTENARIAT

Valoriser nos relations commerciales dans un partenariat sain et durable

## CHOIX

Répondre aux attentes de plus en plus fortes pour les produits calédoniens

## CONFIANCE

Acheter en confiance et développer les liens entre consommateurs et producteurs

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

Agir en faveur de l'environnement (moins de temps de parcours car moins de transport)

## PROXIMITÉ

être un acteur privilégié de la consommation et soutenir l'économie locale

## SAVOIR-FAIRE

Mettre en avant le savoir-faire des producteurs calédoniens



Tous les produits retenus « Produits d'ici » sont issus de la terre, de la mer et de l'élevage et sont fabriqués par des artisans, des TPE ou des PME calédoniennes.

# FOIRE DU PACIFIQUE

Les 17/18/19 et 20 septembre 2015

INVITÉ D'HONNEUR  
Nouvelle-Zélande

Le  
**+ gros**  
événement  
de l'année !

**Nouveau :**

A Boulari, au centre culturel du Mont-Dore